

## CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2618 - JEUDI 26 MAI 2016

## ENSEIGNEMENT

# Le Premier ministre exhorte à la bonne organisation des examens d'Etat

Tenant compte des irrégularités et du manque de rigueur constatés lors de la tenue, l'année dernière, du Baccalauréat général où des fraudes avaient provoqué l'annulation de la session de juin, le Premier ministre, Clément Mouamba, a exhorté les directions des examens d'Etat à la bonne organisation et à la sécurisation des épreuves cette année.

Au cours de la visite qu'il a effectuée hier dans les directions des examens et concours de l'en-

seignement général et technique, le chef du gouvernement a demandé que tout soit mis en œuvre pour qu'aucune intrusion malveillante n'entache la crédibilité des examens et du système éducatif, « Je tiens à rappeler qu'il faut qu'il y ait la sincérité aux examens. Il faut que les sujets soient sécurisés et que la crédibilité de nos diplômés soit prônée par tous parce que l'année dernière cela a été une vraie catastrophe », a-t-il déclaré.

Page 5



## OPPOSITION

## IDC-Frocad exige la libération des détenus politiques

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi à Brazzaville, le coordonnateur de l'Initiative pour la démocratie au Congo et du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel, Charles Zacha-

rie Bowao, a appelé à la libération des détenus politiques.

Le coordonnateur de ces deux plateformes de l'opposition demande au chef de l'Etat de saisir la symbolique du 10 juin, journée de la Réconciliation nationale au

Congo, pour libérer tous les détenus, une trentaine environ, dont Jean Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa placés, selon lui, en résidence surveillée depuis le 3 avril dernier.

Page 2

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN

## L'Afrique enregistre des améliorations dans son ensemble

Le rapport 2016 de la Banque africaine de développement (BAD) sur les perspectives économiques relève une amélioration dans l'ensemble des pays du continent, en

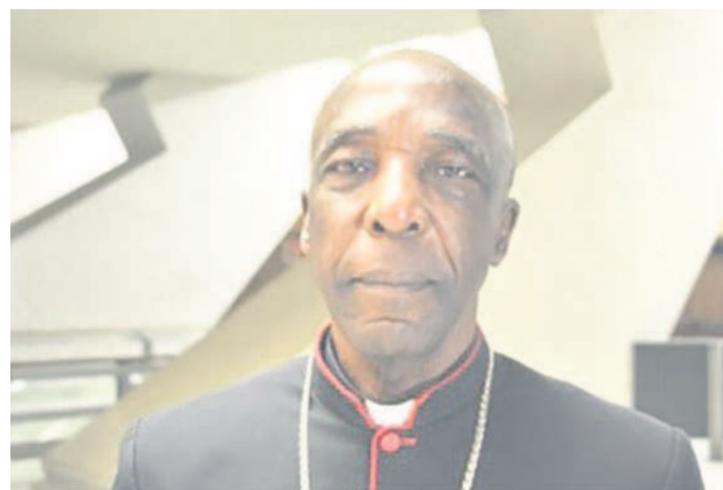
dépôt des disparités. En termes d'indice de développement humain, le rapport souligne que les pays d'Afrique centrale, notamment le Congo, la Guinée Équato-

riale et le Gabon figurent dans la catégorie « moyen », au même titre que plusieurs autres d'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Page 9

## ŒUVRE SOCIALE

## Louis Portella Mbuyu mobilise la diaspora de Paris en faveur des sinistrés du Pool



À Paris, en France, où il a rencontré la diaspora congolaise, l'Évêque du Diocèse de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbuyu, a lancé un appel à la mobilisation des fonds pour venir en aide aux sinistrés des récents événements survenus dans ce département.

La collecte de fonds initiée par le prélat de Kinkala en compagnie de l'Archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, a été motivée, selon lui, par le rapport de la mission de l'ONG Caritas ayant évalué les besoins pour soutenir ces populations en détresse.

Page 6

## ÉDITORIAL

## Coup pour coup

Page 2

## TOURISME ET LOISIRS

## Arlette soudan Nonault plante le décor de son action

Page 3

## ÉDITORIAL

## Coup pour coup

Ceux qui s'en prennent jour après jour au Congo et à ses dirigeants en utilisant la désinformation comme une arme de guerre par l'intermédiaire de groupes de pression et de médias peu regardants sur leurs sources feraient bien de comprendre que la récréation, comme on dit, est terminée. Ayant franchi sans encombre le cap de la modernisation de nos institutions nous avons toutes les cartes en main, désormais, pour mettre un terme aux agressions verbales, écrites, électroniques dont nous sommes continuellement l'objet.

Rendre coup pour coup comme cela se fait sur les rings de boxe apparaît d'autant plus nécessaire que le Congo est appelé à jouer un rôle majeur dans l'organisation économique, sociale, culturelle de l'immense espace géopolitique dont il occupe le centre. A l'image peu flatteuse que projettent de lui nombre de grands médias il lui faut maintenant substituer l'image d'un pays en paix avec lui-même, qui entend accélérer sa marche sur la voie de l'émergence et contribuer efficacement à la construction de la communauté du Bassin du Congo qui, demain, s'imposera comme l'un des ensembles humains les plus dynamiques, les plus ambitieux de la planète.

Entendons-nous bien cependant : rendre coup pour coup ne signifie pas recourir à des moyens discutables pour rétablir la vérité. Cela veut simplement dire cesser de laisser le champ libre à nos détracteurs en faisant connaître par tous les moyens que nous offre la technologie moderne les réalités du Congo d'aujourd'hui, ses réalisations, ses projets, ses ambitions, ses attentes. Face à des hommes et à des médias qui, loin, bien loin de chez nous, manient avec un art consommé le mensonge, l'intox, il n'est d'autre voie possible que l'information vraie. Et celle-ci n'est pas difficile à diffuser, sur toute l'étendue du territoire national comme hors de nos frontières, dès lors que l'Etat comme les médias privés ou publics s'emploient à la rassembler.

Le monde moderne est ainsi fait que la désinformation devient au fil du temps l'une des principales menaces qui planent sur les sociétés humaines. Mais, contrairement aux apparences, il n'est pas difficile de lutter contre elle. A nous d'en apporter la preuve.

Les Dépêches de Brazzaville

## INTERVIEW

## Omer Malonga : « Le Congo dispose des moyens pour résorber le chômage des jeunes »

**Ancien candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, Me Omer Malonga, avocat et notaire au Canada s'était retiré de la course au fauteuil présidentiel au profit du candidat président Denis Sassou N'Guesso. Après sa conférence de presse sur le chômage en milieu jeune organisée à Brazzaville, il a bien voulu répondre aux questions des Dépêches de Brazzaville.**

**Les Dépêches de Brazzaville : Quelles ont été les raisons du retrait de votre candidature à l'élection présidentielle du 20 mars dernier ?**

**Omer Malonga :** Evidemment, je ne suis pas allé jusqu'au bout de la compétition. Après avoir fait la lecture de la situation politique du pays, je me suis vite rendu compte que notre République était en difficulté. Il fallait donc opter pour la voie de la raison qui consistait à consolider l'unité nationale, la cohésion sociale et la stabilité.

**LDB : Vous auriez pu vous retirer en silence ; mais vous avez demandé, publiquement aux Congolais, de voter pour le candidat Denis Sassou N'Guesso, pourquoi ?**

**O.M :** Son expérience politique, son engagement à lutter contre les antivaleurs, sa détermination à résorber le chômage endémique des jeunes et les œuvres infrastructurales diverses réalisées pendant ses



mandats, ont été les catalyseurs de mon nouveau gouvernail.

**LDB : Dans le projet de société du candidat Denis Sassou N'Guesso comme dans le vôtre, le chômage des jeunes est mis en relief, que comptez-vous faire pour l'endiguer ?**

**O.M :** C'est le projet de société du président Denis Sassou N'Guesso qui doit être mis en œuvre, parce que c'est lui qui est aux affaires. Le combat du chômage des jeunes revêt un intérêt national, il est donc du devoir de tout citoyen congolais de s'y impliquer. Pour ma part, j'apporterai ma contribution dans cette lutte selon les moyens qui seront mis à ma disposition.

**LDB : Votre audacieux projet contre le chômage des jeunes**

**nous semble inédit. Croyez-vous pouvoir le mettre en œuvre ?**

**O.M :** Le président Denis Sassou N'Guesso a fait du chômage des jeunes son cheval de Troie, il est de notre devoir d'user tous les dispositifs à notre actif, pour juguler ce chômage qui est un fléau perturbateur de la croissance économique et de la consolidation de la démocratie.

**LDB : Est-il possible de le faire sans la croissance économique ?**

**O.M :** Oui tout à fait ! C'est l'asphyxie du chômage des jeunes qui stimulera la croissance économique. Pour cela, le gouvernement doit mettre en jeu des moyens financiers substantiels. Il faut naturellement opter pour l'entrepreneuriat des jeunes. C'est la clé de voûte qui tirera le Congo du marasme économique.

**LDB : C'est donc par l'entrepreneuriat que vous comptez créer 5000 entreprises par année et comment comptez-vous s'y prendre ?**

**O.M :** Le gouvernement doit mettre en place un programme de certificat de garantie bancaire au profit des jeunes entrepreneurs auquel participera des banques et autres institutions financières en vue de financer directement les entreprises des jeunes de 18 à 35 ans. Le Congo a les moyens pour une telle opération.

**Propos recueillis par Roger Ngombé**

## VIE DES PARTIS

## L'IDC-Frocad demande la libération des détenus politiques

Le comité de coordination de l'IDC-Frocad a souhaité le 25 mai à Brazzaville que les pouvoirs publics mettent à profit la date du 10 juin prochain, qui symbolise la réconciliation nationale, pour libérer les vingt-neuf détenus politiques. Au cours d'une conférence de presse les deux plateformes ont aussi annoncé la tenue dans les prochains jours de leur deuxième convention après celle de janvier dernier. Cette deuxième convention, a souligné le président de ce comité, Charles Zacharie Bowao fera le point sur le travail réalisé lors de la participation à l'élection prési-

dentielle du 20 mars dernier. « Nous allons faire un bilan politique dans le travail de mobilisation que nous avons accompli. Quels ont été les points forts, quelles ont été les faiblesses dans la participation à l'élection présidentielle et puis, à partir de ce bilan critique, nous allons définir les stratégies pour l'avenir », a-t-il dit. Et d'ajouter, « Il faut laisser le débat se faire au niveau des deux plateformes, ensuite nous ferons la synthèse de ce qui sera défendu ».

Jean Jacques Koumbemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,  
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane  
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice  
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain  
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté  
de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence: Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande,  
Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya  
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa  
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des  
annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia  
Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,  
Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-  
signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de  
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck  
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole  
Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid  
Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## TOURISME ET LOISIRS

## Arlette Soudan Nonault déballe sa feuille de route en trois axes

**La ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault, a indiqué mercredi à Brazzaville au cours d'une conférence de presse, que la mise en place d'un guichet unique des systèmes du tourisme, d'un mécanisme d'accompagnement technique et financier des initiatives privées de petite taille et d'un pôle communication et marketing dédié au tourisme et aux loisirs constituent les points saillants qui guideront son action à la tête du département ministériel dont elle a la charge.**

Dans l'optique de l'indispensable diversification de l'économie congolaise, les industries touristiques et de loisirs de ce pays sont appelées à occuper une place non négligeable. Pour cela, le gouvernement envisage, au cours des cinq prochaines années et à travers le ministre du Tourisme et des loisirs, de mettre en place et de dérouler, de façon soutenue et durable, des politiques ambitieuses dans ces deux secteurs.

En effet, le développement des partenariats technico-financiers Etat-privés et l'implication de la coopération internationale, dans le cadre de l'approche participative, demeurent

des facteurs de base à la portée du gouvernement pour, une meilleure exploitation des infrastructures touristiques et de loisirs publics par les opérateurs de tout type d'entreprises ; et pour une meilleure offre d'emplois, particulièrement jeunes, ainsi qu'une amélioration substantielle de la contribution de ces deux secteurs au renforcement du portefeuille public, avec pour objectif ambitieux d'atteindre les 10% du PIB en l'an 2021.

Par ailleurs, a poursuivi Arlette Soudan Nonault, pour poser les bases du développement du tourisme et des loisirs, le ministère entend mettre en place le plus rapidement possible : un guichet unique des systèmes du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs avec à la clef la création d'une direction des systèmes d'information et de communication en son sein ; un mécanisme d'accompagnement technique et financier des initiatives privées de petite taille, particulièrement, dans les domaines du tourisme et des loisirs ; un pôle communication et marketing dédié au tourisme et aux loisirs, ponctué par l'installation de vitrines dédiées et de structures d'accueil aux portes d'entrée du pays.

Le gouvernement s'emploie actuelle-

ment à codifier les promesses électorales du président de la République relatives aux mesures incitatives, notamment sur la fiscalité, le placement des jeunes en entreprise, l'opérationnalisation du Fonds d'impulsion et de garantie au profit des TPE, PME/PMI, des artisans et autres travailleurs, l'auto-emploi et la formation qualifiante.

En ce qui concerne particulièrement le secteur du tourisme, l'action du gouvernement, a dit la ministre Soudan Nonault, va se focaliser durant le quinquennat, sur la mise en œuvre de la politique de développement durable de l'industrie touristique récemment adoptée et dont le schéma directeur est en voie d'être déroulé. Le bilan et le diagnostic du secteur touristique au Congo, présentés au terme de l'élaboration de cette politique, ont permis de mettre en évidence des améliorations observées ces dernières années et de relever également les insuffisances multiformes dont souffre ce secteur.

#### Trois axes stratégiques de la politique du ministère du Tourisme et des loisirs

Les choix et les orientations stratégiques de la politique du ministère du Tourisme et des loisirs s'articulent

autour de trois axes qui sont :

La répartition du territoire national en trois zones de développement touristique comme premier axe. Il s'agit des zones nord, Brazzaville et ses environs, et sud ; Le développement du potentiel touristique constitué par l'ensemble des cours d'eau, comme deuxième axe ; et enfin, Le développement du potentiel touristique de l'île M'bamou, comme troisième axe. A propos de ce troisième axe, les conditions de mise en tourisme de cette île située à 30km de Brazzaville avec une superficie d'environ 185km<sup>2</sup>, sont à étudier, a indiqué la ministre.

Quant au secteur des loisirs qui est jusqu'ici peu pris en charge par les pouvoirs publics congolais, il fera l'objet d'une politique nationale, à l'instar du secteur du tourisme. Cette politique sera orientée essentiellement vers : la création des industries de loisirs, pourvoyeuses d'emplois décent et durable à soutenir, l'organisation du service public de l'industrie des loisirs, la formalisation de la pratique des activités de loisirs et l'animation efficace des centres et parcs de loisirs existants ou à créer ; la généralisation de l'accès du plus grand nombre aux loisirs sains à moindre coût et sécu-



La ministre Arlette Soudan Nonault ; la création de structures de formation qualifiante dans les métiers des loisirs.

La création de parcs d'attractions, de salles de loisirs en milieu hospitalier au profit des enfants et des personnes de 3è âge et d'aires de loisirs dans les écoles maternelles ainsi que l'amélioration de l'organisation des colonies de vacances pour enfants, constituent quelques une des actions que le gouvernement se propose de réaliser à très court terme dans le domaine de la politique des loisirs.

Bruno Okokana

## CONGO/ BANQUE MONDIALE

## Des parlementaires des deux chambres renforcent leurs capacités dans la bonne gouvernance

**La Banque mondiale a organisé, le 24 mai, une revue de la gouvernance à l'attention des membres des Commissions économie et finances du Sénat et de l'Assemblée nationale. Cette réunion visait à sensibiliser les parlementaires au rôle qui est le leur dans l'exécution de la dépense publique, ainsi que dans la promotion de la bonne gouvernance.**

Au cours de cette séance de travail, la délégation de la Banque mondiale a insisté sur l'implication des parlementaires des Commissions économie et finances dans le fonctionnement, et l'exécution proprement dit du budget de l'Etat. « Ce que nous avons retenu c'est que les deux chambres du Parlement comprennent parfaitement leur rôle. Nous attendons donc les possibilités de les accompagner en termes de renforcement de capacités », a souligné

**« Ce que nous avons retenu c'est que les deux chambres du Parlement comprennent parfaitement leur rôle. Nous attendons donc les possibilités de les accompagner en termes de renforcement de capacités »**

le chef de projet Gouvernance de la Banque mondiale, Sidy Diop qui a dirigé les travaux. De manière pratique, la Banque mondiale et les deux commissions ont échangé, entre autres, sur les nouvelles techniques de bonne gouvernance ; l'élaboration du budget de l'Etat ; l'exécution des dépenses publiques ainsi que le contrôle permanent de l'action du gouvernement, à travers les moyens bien connus.

« Nous sommes venus ici en mission dite de gouvernance de la Banque mondiale, qui fait suite aux réunions du printemps, organisées à Washington, en avril 2016. Réunions pendant lesquelles le gouvernement congolais avait échangé avec la Banque mondiale, entre autres, sur l'appui continu que celle-ci devrait apporter au Congo, dans le secteur de la gouvernance », a renchéri Sidy Diop.

A l'issue des échanges, le chef de la délégation a reconnu que le Parlement congolais est sur la bonne voie en ce qui concerne la promotion de la bonne gouvernance.

Firmin Oyé

## HAUTE TECHNOLOGIE

## La société VMK dévoile sa nouvelle tablette tactile

**La société VMK a lancé lundi 23 mai à Brazzaville son nouveau produit. Une tablette tactile baptisée Elikia HD. Conçue pour rivaliser dans le milieu de gamme, VMK Elikia HD sera commercialisée à 99.900 FCFA dès le 30 mai 2016 chez les distributeurs agréés.**

Elikia HD est la 2<sup>e</sup> tablette tactile de VMK. Ce retour au segment des tablettes se fait cinq ans après la Way-C sortie en 2011 et qui s'était positionnée comme la première tablette tac-

une mémoire interne de 16 Go extensible à 32 Go via une MicroSD. Comme la plupart des tablettes récentes, VMK HD a prévu un double appareil photo numérique (arrière et frontal) de 5 mégapixels. Côté connexion, le produit est doté d'un capteur Wifi et Bluetooth, le tout sur un Android récent.

« Nous avons attendu aussi longtemps afin de réaliser un produit majeur en tenant compte des remarques qui avaient été faites par

VMK a dépassé le cap de 100 mille produits mis sur le marché depuis le lancement de son premier produit en 2011. Si le segment des tablettes a attendu cinq années pour offrir aujourd'hui un produit d'une grande maturité, le segment des téléphones a plutôt connu une avalanche de produits.

VMK produit quatre modèles de téléphones, allant de 11.900 francs CFA pour Elikia XS à 64.900 FCFA pour l'Elikia L, et veut rendre ses produits et la technologie accessibles au plus grand nombre. Pour l'heure, seul le téléphone Elikia XS sort de l'usine montée à Mpila encore en phase d'expérimentation.

La tablette Elikia HD connaîtra une commercialisation segmentée afin de satisfaire une partie des consommateurs parfois défavorisés. C'est le cas des étudiants qui pourront l'acquérir avec des facilités grâce au projet « Une tablette, un étudiant » présenté à l'occasion par Véro Mankou. Le projet qui démarre en octobre de cette année vise à aider les étudiants à acquérir la tablette à partir de 500 FCFA par jour grâce à un partenariat qui est en train de se mettre en place entre VMK, les banques ciblées et les syndicats d'étudiants. « Notre objectif est de rendre accessible la technologie à moindre coût. En initiant ce projet, nous voulons contribuer à améliorer l'éducation dans notre pays », a rassuré Véro Mankou.

Quentin Loubou



Verone Mankou lors de la présentation du produit dans un hôtel de la place

tite africaine.

Sur le front des caractéristiques, la tablette dotée d'une SIM 3G bénéficie d'un écran de 8 pouces avec une bonne résolution. Le joyau embarque un processeur Quadri Core avec

les consommateurs lors de la commercialisation de la Way-C », a expliqué Véro Mankou, directeur général de la société VMK, pendant la présentation de ce produit devant la presse.

## JUSTICE

## Le braconnier Rufin Balossa condamné à deux ans de prison ferme

**Le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune (PALF) rapporte, le 24 mai à Brazzaville, à notre agence de presse la condamnation d'un braconnier par la chambre correctionnelle du tribunal de Pointe-Noire.**

Selon le verdict final de cette affaire, le délinquant faunique, dénommé Rufin Balossa, est condamné à deux ans de prison ferme et à payer la somme d'un million de FCFA pour dommage et intérêts y compris cinq cents mille FCFA d'amende. Ce dernier avait été arrêté par les services de la gendarmerie au marché public situé au quartier fond Tié-Tié à Pointe-Noire pour détention illégale d'une peau de crocodile et deux crânes de chimpanzés.

Alors que ces deux espèces sont, d'un côté inscrits sur la liste rouge des espèces menacées, publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de l'autre, protégées par la loi Congolaise qui interdit l'abattage et le trafic de ces espèces. « Après audition à la barre, le délinquant a reconnu les faits. Le dossier avait été renvoyé à une autre date. Après plusieurs renvois, plaidoiries et réquisitions du mi-

nistère public, la justice avait rendu son verdict final, le 18 mars 2016, qui condamnait Rufin Balossa », a expliqué une activiste de la faune.

Dans le cadre de la préservation des espèces protégées de la faune, les organisations de la société civile doivent développer une approche plus exigeante et agressive. Actuellement au Congo, le PALF est l'un des modèles d'application la loi faunique qui ont été très acclamés par la communauté internationale.

Toutefois, les activistes de la faune déplorent le laxisme des tribunaux dans le rendu de certains jugements. « Avant le délibéré, ce délinquant ne se trouvait plus dans la prison de la Maison d'arrêt. Et après le délibéré de la quatrième audience, il a bénéficié encore d'une mise en liberté provisoire. En tant que ONG, nous sommes toujours contre les mises en liberté provisoires qui ne nous arrangent pas parce que cela

risque de compliquer nos procédures », a commenté une activiste de la faune, sous couvert d'anonymat.

Rappelons que le Projet d'appui à l'application de la loi sur la Faune est mis en œuvre par la Fondation Aspinall et Wildlife Conservation Society (WCS) en République du Congo. Il a pour objectif de lutter contre la corruption dans le secteur de la faune et bien d'autres parce qu'elle constitue le principal handicap de la mise en application effective de la loi faunique au Congo. Afin d'atteindre ces buts, ces principaux objectifs sont notamment d'identifier les grands réseaux de trafiquants et de fournir des preuves palpables en vue d'exercer une action contre eux.

Au plan social, le PALF, sensibilise le public à l'accroissement de l'application de la loi faunique, aux risques et pénalités qu'encourent les délinquants fauniques. Il tient à montrer au grand public que la loi est toujours mise en application malgré la recrudescence de la corruption.

**Fortuné Ibara**

## AFFAIRES FONCIÈRES

## Le ministre Parfait Aimé Coussoud Mavoungou visite les administrations sous tutelle

**Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a fait le 20 mai à Brazzaville, la ronde des directions placées sous son autorité administrative dans le cadre d'une prise de contact avec ses collaborateurs.**

Il a visité respectivement, la direction générale du cadastre et de la topographie, le bureau d'étude et de contrôle des travaux cadastraux et la direction du Fonds national du Cadastre.

Au cours de cette inspection, le nouveau ministre des Affaires foncières et du domaine public n'a donné aucune orientation de travail. Il a, toutefois, discuté brièvement avec ses collaborateurs pour s'imprégner des réalités de ces administrations dont il a actuellement la charge de gouverner.

En revanche, le personnel administratif évoluant au bureau d'études a été très satisfait de la visite du ministre. Le géomètre et topographe, Hugues Mboumba Ndembi, a indiqué : « Cette visite nous exhorte à mieux travailler. En tant que topographes, nous avons l'obligation d'étudier les terrains afin de prévenir les populations du phénomène du ravinement des sols. Nous avons également l'obligation de faire des propositions au ministère au terme de nos études ».

Rappelons que la direction générale du Cadastre et de la topographie est l'une de nos plus grandes administrations (en terme de missions). Elle compte une dizaine d'attributions dont l'élaboration des projets de densification du réseau géodésique, l'établissement des titres fonciers et la mise en place d'un système d'information et une banque de données en vue d'assurer la maîtrise du foncier. Les services du cadastre font l'inventaire des propriétés. Cet inventaire est basé sur un relevé des limites de la propriété qui, conjointement avec le registre foncier indique pour chaque propriété, la nature, la taille, la valeur et les droits associés à la parcelle.

**F.I.**

### AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

#### Programme d'Appui au Secteur des Transports et Agricole, Phase 2 (PASTA 2)

#### Aménagement et de bitumage de la RN6 (Mila-Mila - Makabana - Mossendjo) et de la route Ouesso-Pokola, construction des ponts sur la Louesse, la Mpoukou et sur la Sangha, avec des voies d'accès connexes

Secteur : Transport/Agriculture / N° d'Identification du Projet : P-CG-D00-002 / DATE : 26 mai 2016. / AMIN° : 003-2016

1. La République du Congo a sollicité un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Programme d'Appui aux Secteurs des Transports et Agricoles Phase 2 (PASTA 2) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt, après son approbation par la Banque, pour financer les contrats de Consultant pour le Contrôle et la surveillance des travaux routiers, d'aménagement des voiries, de réhabilitation des pistes rurales et d'infrastructures socioéconomiques, des travaux de bâtiments, d'hydraulique villageoise et d'adduction d'eau potable.

2. Les services prévus sont divisés en trois (03) contrats distincts et seront effectués par zones :

- Lot 1 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la section Mila-Mila - Titi, sur un linéaire de 71 km, de réhabilitation des voiries de Makabana (5 km), de pistes rurales connexes, d'hydraulique villageoise et d'infrastructures socioéconomiques ;
- Lot 2 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la section Titi - Mossendjo, sur un linéaire de 45,35 km, de réhabilitation des voiries de Moutamba (3 km) et de Mossendjo (7 km), de construction des ponts sur la Louesse et la Mpoukou, d'hydraulique villageoise et d'adduction en eau potable de Mossendjo, de construction des infrastructures socioéconomiques ;
- Lot 3 : la construction du pont sur la rivière Sangha à Ouesso, d'une portée de 525 m, avec aménagement

et bitumage des voies d'accès à l'ouvrage et de desserte de la ville de Pokola, d'un linéaire de 45,875 km, ainsi que l'ensemble des travaux de réhabilitation des infrastructures socioéconomiques dans la zone. Tout consultant intéressé peut se positionner pour un seul lot, pour deux ou pour les trois à la fois, mais en présentant une seule proposition.

Le délai d'exécution pour chaque lot est de 36 mois et le démarrage des missions est prévu au quatrième trimestre de 2016.

3. La Délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, (édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mention-

née ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 09h à 14h.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 07 juillet 2016 à 12 heures 30 minutes (heure locale) et porter expressément la mention :

« Programme d'Appui aux Secteurs des Transports et Agricoles-phase 2 (PASTA 2) : Contrôle et surveillance des travaux routiers, d'aménagement des voiries, de réhabilitation des pistes rurales, des travaux de bâtiments, d'hydraulique villageoise et d'adduction d'eau potable. »

À l'attention de : Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux  
Délégation Générale aux Grands Travaux  
Coordination Technique  
Cellule d'Exécution des Projets Routiers BAD, 5ème étage, porte 516  
Place de la République (Ex Rond-point CCF)  
BP : 1127 ; Tél. : (+242) 06 956 86 64 / 05 386 35 32 ;  
Fax : (+242) 222 81 65 78 ;  
E-mail : ceprbaddggt@yahoo.com ; contact@grandstravaux.org ; batoung123@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur Technique,**

**Oscar OTOKA.-**

## EXAMENS D'ETAT

# Clément Mouamba tient à la bonne organisation des bacs technique et général

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, s'est rendu le 25 mai aux directions des examens et concours de l'enseignement général et de l'enseignement technique pour s'imprégner des conditions d'organisation des deux baccalauréats prévus respectivement le 1er et 7 juin prochains



Le Premier ministre se rassurant de la bonne organisation du Bac

Il était 9 heures et quelques minutes lorsque le cortège du Premier ministre a foulé le sol de la DEC générale où l'attendaient déjà Anatole Collinet Makosso et Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, respectivement ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Après

que le Premier ministre a salué les cadres et agents évoluant au sein de cette structure, le DEC Jean-Pierre Mbenga lui a peint le tableau quelque peu sombre de leurs conditions de travail, avant de rassurer la délégation que tout est, cependant, prêt pour le lancement des épreuves écrites du bac, session de juin 2016. S'en est suivie la visite guidée de quelques compartiments de la DEC générale qui abrite éga-

lement la direction de la documentation et de l'informatique du ministère de l'Enseignement technique. « Ce ministère gère la jeunesse, donc l'avenir du pays. Les conditions de travail sont précaires, très mauvaises, certains agents travaillent dehors, heureusement qu'il ne pleut plus. Ils traitent un sujet sensible, j'ai pris la bonne mesure de leurs problèmes, nous devons dans les tout prochains

mois, pour ne pas dire dans les prochaines années, avoir des conditions de travail totalement meilleures, cela sera fait », a promis Clément Mouamba.

S'agissant de l'organisation de ces examens d'Etat, le Premier ministre qui a rappelé le désastre enregistré l'année dernière, précisément l'annulation du baccalauréat général, a mis en garde les individus qui tenteraient d'entacher la crédibilité des examens cette année. « Nous avons tous eu honte en tant que parents, à cause d'une intrusion malveillante qui a entaché la crédibilité des examens et de tout le système éducatif. Cette bavure n'est plus une chose à tolérer. Ma visite m'a permis d'être rassuré que rien ne pourra se reproduire en 2016 », a indiqué le Premier ministre.

## L'enseignement technique n'est pas exclu d'une éventuelle fraude

Après l'enseignement général, Clément Mouamba qui est à sa première visite au niveau des ministères, et sa délégation sont ensuite allés s'enquérir de la situation au niveau de la DEC technique où les épreuves écrites seront lancées le 7 juin. Sans faire le tour de toute la maison, le Premier ministre s'est néanmoins fait une idée du niveau de l'organisation. Ces cadres et agents travaillent dans les mêmes conditions que leurs collègues de l'en-

seignement général, mais le DEC, Joseph Moukila, a lui aussi rassuré que les examens se dérouleront dans des conditions optimales d'autant plus que tout est prêt tant sur le plan technique que logistique. Ancien élève du lycée technique 1<sup>er</sup> Mai, Clément Mouamba a tenu à rappeler que ce qui est arrivé à l'enseignement général pourrait également se produire au Bac technique. « Je tiens à vous rappeler qu'il faut qu'il y ait la sincérité aux examens. Il faut que les sujets soient sécurisés, et que la crédibilité de nos diplômes soit prônée par tous parce que l'année dernière, cela a été une vraie catastrophe. Ma visite a pour objet de vous rappeler qu'un examen se mérite, toutes les fraudes, toutes intrusions malveillantes sont à proscrire. J'ai vu le système informatique, il me paraît bien solide, mais il est à améliorer prochainement par les services habilités de l'Etat », a-t-il poursuivi, précisant qu'au-delà du matériel, c'est la conscience des hommes.

Il a également insisté sur le fait qu'il faut donner aux enfants des diplômes qu'ils méritent. Selon lui, la crédibilité du système éducatif passe par la crédibilité du diplôme. Si les diplômes congolais sont dévalués ou suspectés, a indiqué le Premier ministre, c'est tout le pays qui est suspecté et qui sera mis par terre.

Soulignons que cette année 76 031 candidats sont inscrits au bac général et 18 934 au bac technique.

Parfait Wilfried Douniama

## EMULATION SCOLAIRE

## Le lycée de Djambala congratule ses meilleurs élèves

Encourager les meilleurs apprenants ; susciter l'éveil de ceux qui n'arrivent pas encore à prendre les pédales de la réussite ou du succès, tels sont les principaux objectifs visés par cette cérémonie organisée par le proviseur de ce lycée, Gabriel Itoua, en présence du directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation des Plateaux, Raymond Bourangon.

Premier établissement scolaire du genre mis en place en 2013 dans le département des Plateaux dans le cadre de la politique tournante de municipalisation accélérée, le lycée départemental de Djambala œuvre pour la pérennisation de la nouvelle vision du système éducatif. C'est ainsi que chaque année, plusieurs activités sont organisées. En effet, après l'organisation des bacs tests, le lycée vient de tenir récemment, une émulation scolaire des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2015-2016.

Au terme de cette cérémonie, les dix meilleurs élèves ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale 14,75 ont été primés. En première scientifique, il s'agit des apprenants Love Davy Ebvabali-Soudzelé (16,38) ; Christ Ondongo (16,02) ; Gloire Ondakari (15,61) ; Deruche Emboula (15,51) et Jésus Give Itoua (15,21). Avec une moyenne de 14,84, Junior Iloye Dimi est le seul élève de la première littéraire primé. En seconde tronc commun : Carjelin Tole a réalisé une moyenne de 15,09 ; suivi de Mérite Possible Onuelé 15,02 ; Michée Bopala Legnoki 14,93 et d'Albin Evral Abira 14,76.

P.W.D.

## FISTULE OBSTÉTRICALE

## Le Congo et le FNUAP adoptent de nouvelles stratégies de lutte

Le directeur de cabinet par intérim du ministre de la Santé, Benjamin Ossombi, a encouragé, le 23 mai à Brazzaville, la continuation des partenariats innovants pour la prise en charge et l'élimination de la fistule obstétricale. Le

Le gouvernement et son partenaire officiel le FNUAP-Congo ont adopté plusieurs stratégies pour opérer plus de femmes fistuleuses. Il s'agit notamment de rassembler les partenaires ; en trouver de nouveaux ; collecter des contributions (soutien financier, mécénat de compétence, dons en nature, moyens...) afin d'appuyer la stratégie du Comité national contre la fistule obstétricale.

Au Congo, le fléau de la fistule obstétricale prend de l'ampleur. Les statistiques officielles renseignent que dans la période 2011-2012, 457 femmes par année sont atteintes de cette affection. Entre 2008-2015, 227 femmes ont été opérées dont 130 au CHU de Brazzaville, 54 à l'hôpital Central des Armées Pierre Mobongo et 43 avec l'appui du bateau médical Mercy Ships à Pointe-Noire. La

journée mondiale de la fistule obstétricale est célébrée chaque 23 mai. Cette année, elle est commémorée sur le thème : « Eliminer les fistules en l'espace d'une génération » et au Congo le thème choisi est : « Les partenariats innovants au service de la lutte contre la fistule obstétricale ». Au CHU de Brazzaville, l'opération de la fistule obstétricale coûte chère parce qu'estimée à 500.000 francs CFA. La prise en charge nationale et la sensibilisation sont encore insuffisantes. La récente campagne d'information contre le fléau, lancée par le ministère de la Santé et de la population, remonte à juin 2010.

L'agence des pays du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) ou (l'UNFPA) a pris l'engagement : « d'éradiquer le fléau de la fistule obstétricale au Congo dans les prochaines années. (...) L'action doit s'inscrire dans le cadre d'un programme de développement durable, ambitieux et ouvert à tous », a signifié Anthony Ohemeng Boamah, Coordonnateur du système des Nations unies au Congo. Il a également insisté que les femmes, filles pauvres et les plus marginalisées restent les plus touchées à cause

des inégalités sociales, économiques, de sexes et du déni des droits de l'Homme. Pour sa part, la représentante de l'UNFPA-Congo, Barbara Laurenceau, s'est félicitée du partenariat existant entre l'institution onusienne dont elle à la charge, et quelques entreprises installées au Congo.

« Le défi que nous avons consisté à organiser nos différents partenariats et à agir sur la prévention. La fistule est soignable car le Congo a la capacité technique », a souligné Benjamin Ossombi, directeur de cabinet par intérim du ministre de la Santé.

Rappelons que la fistule obstétricale est une complication dévastatrice survenant d'ordinaire pendant un accouchement prolongé, quand une femme n'obtient pas la césarienne qui serait nécessaire.

Il s'agit d'une perforation entre le vagin et la vessie ou le rectum, due à un arrêt prolongé du travail en l'absence de soins obstétricaux. Elle provoque une fuite d'urine et/ou de matières fécales par le vagin, et entraîne à plus long terme des problèmes médicaux chroniques.

Fortuné Ibara

## ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

## 32 stagiaires formés au cours d'application Génie travaux

Ces 32 stagiaires dont 24 officiers venus de divers pays d'Afrique, ont pris part à une session de formation organisée par l'école de Génie travaux durant 9 mois à Brazzaville.



Photo de famille

L'objectif visé pour ce stage est de former les chefs de section de génie travaux, capables d'assurer la sécurité des troupes en temps de guerre d'une part, et d'autre part, en temps de paix ; de répondre au besoin de réhabiliter, de moderniser et de construire le patrimoine immobilier des armées et de toutes sortes d'installations au profit de la défense.

Cette session, sixième du genre, est ordonnancée dans le cadre du partenariat établi entre la République du Congo et la France au profit des Etats africains. A partir d'un corpus de connaissances spécifiques aux officiers de cette armée, l'instruction s'articulait autour des deux domaines principaux de la spécialité bâtiment et de la spécialité travaux publics : filière infrastructure opérationnelle et filière terrassement. L'ensemble de ces apprentissages a été contrôlé par des évaluations régulières, orientées vers la réalisation concrète systématique des savoirs faire

enseignés. Les stagiaires ont réalisé, entre autres, une chaussee hydraulique desservant les bâtiments des cadres de l'école, une plateforme pour recevoir les matières d'œuvre dans le prolongement de la station-service, et enfin, l'extension du bâtiment du laboratoire de sols, à hauteur de 60% des travaux.

Les moyennes individuelles s'échelonnent de 14, 71 à 10,50 et la moyenne générale est de 12,76.

Le directeur général de l'école de génie travaux, le colonel ingénieur Séraphin Hilaire Okoko a invité les promus à convaincre. « L'idéal serait de faire coïncider l'ordre que l'on donne avec

l'ordre que l'autre se serait donné lui-même, à lui-même, s'il avait été bien informé. Cela ne se peut naturellement sans un enthousiasme communicatif. C'est ce don qui fait le chef et la cohésion du groupe, plus que l'automatisme de la discipline ».

A noter que la cérémonie de clôture a été patronnée par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, en présence des membres du Haut commandement militaire et de quelques ambassadeurs dont les compatriotes ont suivi la formation à l'EGT.

Guillaume Ondzé

## DIASPORA

## Mgr Louis Portella Mbuyu mobilise les associations à Paris

Sur invitation de Mgr Portella, une réunion d'information sur la collecte de dons en faveur des sinistrés du Pool, s'est tenue dans les locaux de l'église catholique de la rue Lhomond dans le cinquième arrondissement.

Sur un ton rempli d'espoir, l'actuel évêque du diocèse de Kinkala, et son homologue Mgr Milandou (Archevêque de Brazzaville), également en séjour en France, ont parlé d'une même voix: collecter des dons financiers pour les sinistrés du Pool. C'était le message de la part des deux hommes d'église, le lundi 23 mai dernier, dans l'une des salles de la Congrégation du Saint-Esprit en France. Ils ont expliqué en quoi, l'idée d'apporter de l'aide à cette population est un acte solidaire.

S'appuyant sur le récent rapport de la mission menée par l'ONG Caritas dans le Pool, l'évêque de Kinkala, connu pour ses élans de justice sociale, a informé l'assistance sur l'exode des populations de l'arrière-pays de Brazzaville. La campagne de collecte de fonds est faite pour ces sinistrés, a précisé Mgr Portella. Il a aussi informé de l'existence des comptes bancaires ouverts au Congo et en France. L'argent ainsi collecté sera destiné aux sinistrés du Pool et nulle part ailleurs.

Pour une bonne partie des participants à cette réunion, le climat n'était pas à la solidarité. Leurs attentes étaient plutôt d'obtenir des précisions sur la situation dans le Pool et d'entendre désigner les coupables de celle-ci. Les deux hommes de l'église ont opté suivre l'ordre du jour et rien d'autre. Une posture inadmissible perçue lors des échanges verbaux à un moment de la rencontre. Après 1 h 30 d'entretien, croyants et athées, chacun est reparti en ayant à l'esprit de venir en aide aux compatriotes du département du Pool avec surtout, une belle intention de prières communes pour une messe à organiser en faveur des sinistrés.

Marie Alfred Ngoma





### SMARTPHONE HUAWEI Y221

- \* Technologie 3G : Oui
- \* Ecran : 3,5"
- \* Dual SIM : Oui
- \* Système : Android 4.4
- \* Garantie : 1 an

# 47.500

FCFA HT



### TABLETTE HUAWEI 3G T1

- \* Ecran : 7"
- \* Epaisseur : 8,5 mm
- \* Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- \* Mémoire RAM : 1GB
- \* Mémoire : 8GB extensible
- \* Caméras : avant et arrière
- \* Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

# 99.000

FCFA HT



4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 4777 888 - 06 869 60 60

Avenue Moo Kati Natou - après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 06 606 60 66

## BURUNDI

## Les observateurs onusiens des droits de l'Homme déployés dans le pays

Le déploiement des observateurs des Nations unies sur les droits de l'Homme au Burundi constitue une étape importante puisqu'ils vont collecter les informations à travers le pays, mais aussi dans des camps des réfugiés des Etats voisins.

Selon le porte-parole de l'ONU, Farhan Haq, l'équipe d'enquêteurs indépendants onusiens sur les droits de l'Homme s'est déployée, au complet, au Burundi. Hormis le ce pays, ils se rendront aussi au Rwanda, en Ouganda, en Tanzanie et en RDC pour recueillir les témoignages des Burundais qui ont fui leur pays. En effet, des violations des droits de l'Homme y sont quotidiennement enregistrées avec des tueries et centaines de milliers des Burundais ont été contraints de fuir leur pays, selon des sources concordantes.

Pour le chef des enquêteurs, Christophe Haines, le déploiement des observateurs des droits de l'Homme revêt une importance particulière en ce sens que l'enquête tant souhaitée par la communauté internationale sur les violences et autres massacres extrajudiciaires pourra enfin se faire. Déjà une partie de l'équipe avait, début mars, visité le Burundi.

Après le déploiement de ces enquêteurs au Burundi, une autre mission s'y rendra à nouveau en juin et présentera un rapport final au Conseil des droits de l'Homme en septembre prochain. Du reste, notons que le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a institué l'enquête indépendante de l'ONU sur le Burundi en avril 2015.

Pour ce qui est de la situation au Burundi, il faut rappeler que ce pays est plongé dans une crise depuis plus d'un an, après l'annonce de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat.

Nestor N'Gampoula

## SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL

## 3,85 milliards de dollars dédiés à une éducation de qualité

Le sommet humanitaire mondial, qui a pris fin le 24 mai à Istanbul en Turquie, a lancé officiellement un fonds pour l'éducation pour tous.

Dénommée « l'éducation ne peut pas attendre », et lancée par l'ONU, ce fonds sera doté de 3,85 milliards de dollars, en vue de permettre une éducation de qualité au cours des cinq prochaines années à plus de 13,5 millions d'enfants et de jeunes vivant dans des zones et pays en conflits, catastrophes naturelles, épidémies et toute autre crise.

L'envoyé spécial des Nations unies pour l'éducation mondiale, Gordon Brown a rappelé que 75 millions d'enfants en âge d'aller à l'école sont privés d'éducation. Quant à la plupart de ceux qui sont à l'école, ils reçoivent une éducation médiocre ou risquent d'être déscolarisés. Ils sont 500 millions enfants à vivre dans les pays en crise.

Pour Gordon Brown, il est temps d'agir de toute urgence en raison de l'ampleur du nombre d'enfants touchés. Ces enfants et jeunes gens qui passent à côté de leur scolarité sont en train de devenir une crise mondiale à part entière qui hantera le monde pour les générations à venir.

Noël Ndong

## CONFÉRENCE DE BONN

## À la recherche d'une justice climatique

En prélude à la Cop22 prévue en novembre prochain à Marrakech, le Maroc participe jusqu'au 26 mai, à la conférence de Bonn (Allemagne) sur le changement climatique.

L'un des objectifs de la conférence de Bonn est de préparer la tenue de la Cop22, qui a pour ambition la mise sur pied d'un fonds au bénéfice de l'Afrique et des pays en développement, dans le cadre de la justice climatique. A Bonn, il est aussi question que les acteurs de l'environnement procèdent au suivi des textes paraphés par les chefs d'Etat et de gouvernement en décembre 2015 à Paris, lors de la Cop 21. Ils sont tenus à faire des propositions qui devront concrétiser l'accord global au-delà de la ratification Etat par Etat.

La responsable climat des Nations unies, Christiana Figueres, a rappelé le leadership du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique, et mis l'accent sur l'engagement de ce pays en faveur des énergies renouvelables. Elle s'est montrée optimiste, assurant qu'on ira « très vite, les menaces ayant été prises au sérieux ». Or à Bonn, les discussions semblaient s'éterniser, sans espoir de grande avancée, du moins pour l'instant, à six mois de la Cop22 et à 72 heures de la clôture du sommet de Bonn.

N.Nd.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

## La Chine refuse d'inscrire à l'ordre du jour le contentieux saharien

La Chine, qui assure la présidence du Conseil de sécurité n'a pas trouvé opportun de mettre à l'ordre du jour de la réunion annuelle du conseil de sécurité des Nations unies et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), qui s'est tenue le 23 mai à New York le dossier du Sahara occidental.

La Chine a simplement rejeté la proposition de l'UA visant à inscrire à l'ordre du jour le contentieux saharien. Ce qui satisfait le Maroc.

Dans sa réponse à une correspondance de l'UA, le président du conseil de sécurité des Nations unies a décliné la proposition de l'organisation panafricaine annonçant sa décision de limiter la discussion aux cas du Burundi et de la Somalie. La présidence chinoise a fait état d'un manque d'accord au sein des membres de sécurité des Nations unies sur l'inclusion de la question à l'ordre du jour de la réunion annuelle. Une position qui satisfait le Maroc, très critiquée par l'UA.

N.Nd.

## IMMIGRATION

## Les ambassadeurs d'Afrique disent « merci » à l'Italie

Le groupe des ambassadeurs africains a décerné une distinction honorifique au corps des garde-côtes pour leurs sauvetages en Méditerranée.

C'est un des sujets sur lesquels l'Italie se distingue des autres pays européens : tout en maintenant une surveillance serrée sur les migrants qui débarquent par vagues sur ses côtes, Rome entend insuffler de l'humanisme dans sa politique migratoire. A diverses occasions, le gouvernement de M. Matteo Renzi s'est glorifié de ce que, souvent laissée seule face à ce drame qui lui coûte beaucoup en argent et en personnel, l'Italie se soit focalisée sur le sauvetage des migrants en difficulté en Méditerranée.

Pendant des années, elle a été seule à se battre sur ce terrain avant que l'Europe ne vienne l'épauler avec, notamment, la mission Frontex de patrouille aux frontières extérieures de l'Europe. Les préoccupations intérieures ne sont jamais éloignées dans ce genre d'attitudes, mais le fait est qu'à l'heure où l'Europe est littéralement truffée de murs anti-immigration, l'Italie peut se targuer de privilégier d'abord la sauvegarde des vies. « Lorsque vous êtes en face de quelqu'un qui se noie, vous ne commencez pas par lui demander s'il a ses papiers en règles ».

Ces mots forts sont ceux du Pre-

mier ministre Matteo Renzi lors du premier sommet Italie-Afrique, le 19 mai dernier, à Rome. Et c'est avec une émotion sincère que l'ambassadeur Mamadou Dékamo Kamara les a repris lundi, au siège du commandement de la capitainerie de port des garde-côtes italiens à Rome. A 11 heures, c'est là que 28 ambassadeurs sont venus entourer l'ambassadeur du Congo, doyen du corps diplomatique africain, pour dire aux garde-côtes italiens le merci de tout un continent pour leurs opérations de jour ou de nuit visant à sauver des hommes.

Les ambassadeurs africains ont remis un tableau artistiquement travaillé au ministre italien des Transports, patron des garde-côtes, M. Graziano Delrio, « en signe de profonde gratitude ». Pour M. Dékamo et ses pairs africains « la Méditerranée, pendant des siècles carrefour d'échanges culturels et commerciaux entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique, est malheureusement devenue aujourd'hui le lieu de développement d'une traite d'êtres humains, d'exploitation de la migration que la pauvreté, les guerres, les dictatures et la mauvaise gouvernance poussent à fuir pour aller chercher une

meilleure vie en Europe où ils tombent dans les griffes des trafiquants ».

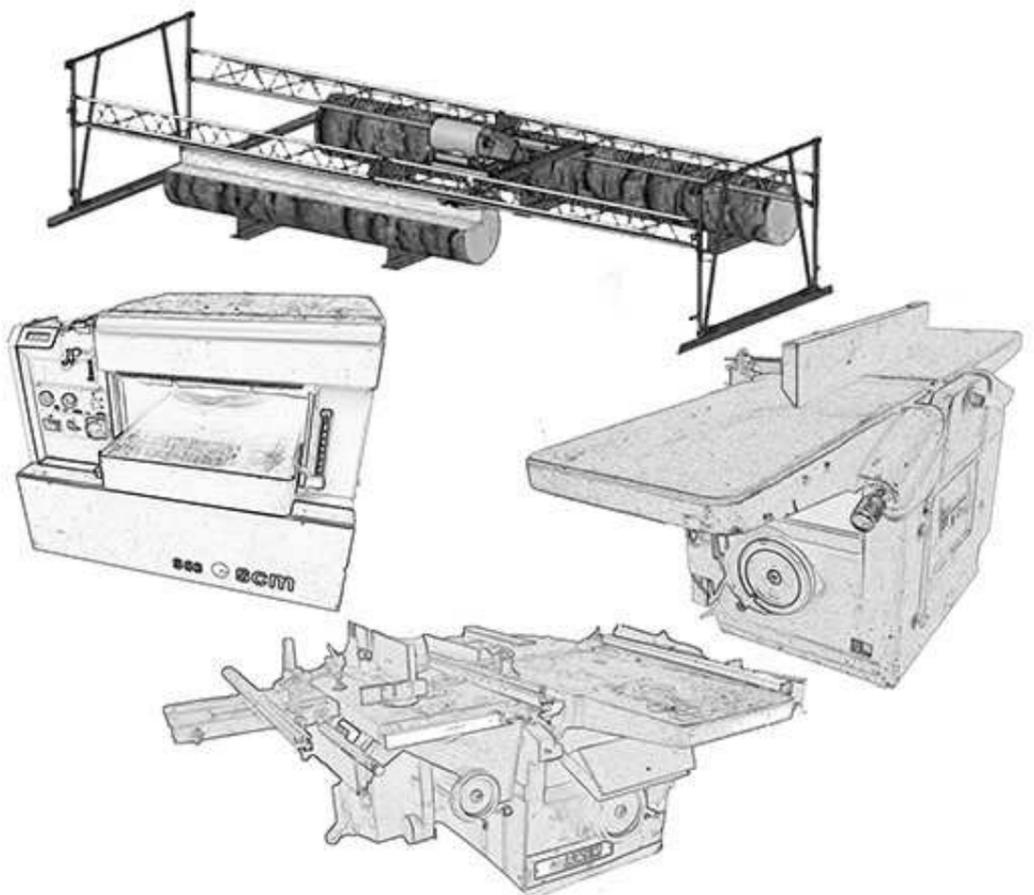
L'ambassadeur Mamadou Dékamo Kamara a fait part de la tristesse de l'Afrique de voir que cette Méditerranée, pont des peuples et des civilisations, « se soit transformée au fil des décennies en cimetière. L'action des garde-côtes italiens mérite tout notre soutien. Le corps diplomatique africain reconnaît cet engagement comme étant le témoignage indiscutable d'une solidarité qui a cimenté à la longue le lien entre l'Italie et l'Afrique ».

A la suite des amiraux en charge des différentes opérations de secours en mer, le ministre italien des Transports, s'est félicité que son pays et ses « anges de la mer » aient mis en avant la mission de sauver d'abord des vies. « L'Afrique est l'avenir de l'Europe », a dit M. Delrio : « lutter contre la pauvreté, ce n'est pas faire de la charité », a-t-il insisté. C'est ce qui justifie l'acceptation des privations chez les hommes et femmes de mer italiens, les ONG, les bateaux marchands, debout sur les ponts par tous les temps. Un des slogans de la marine italienne de secours est, a-t-il révélé : « aujourd'hui encore, nous dormons demain ».

Lucien Mpama

## MACHINES A BOIS

### NEUF & OCCASION



**Ets. JOULIN Père & Fils - Paris**

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

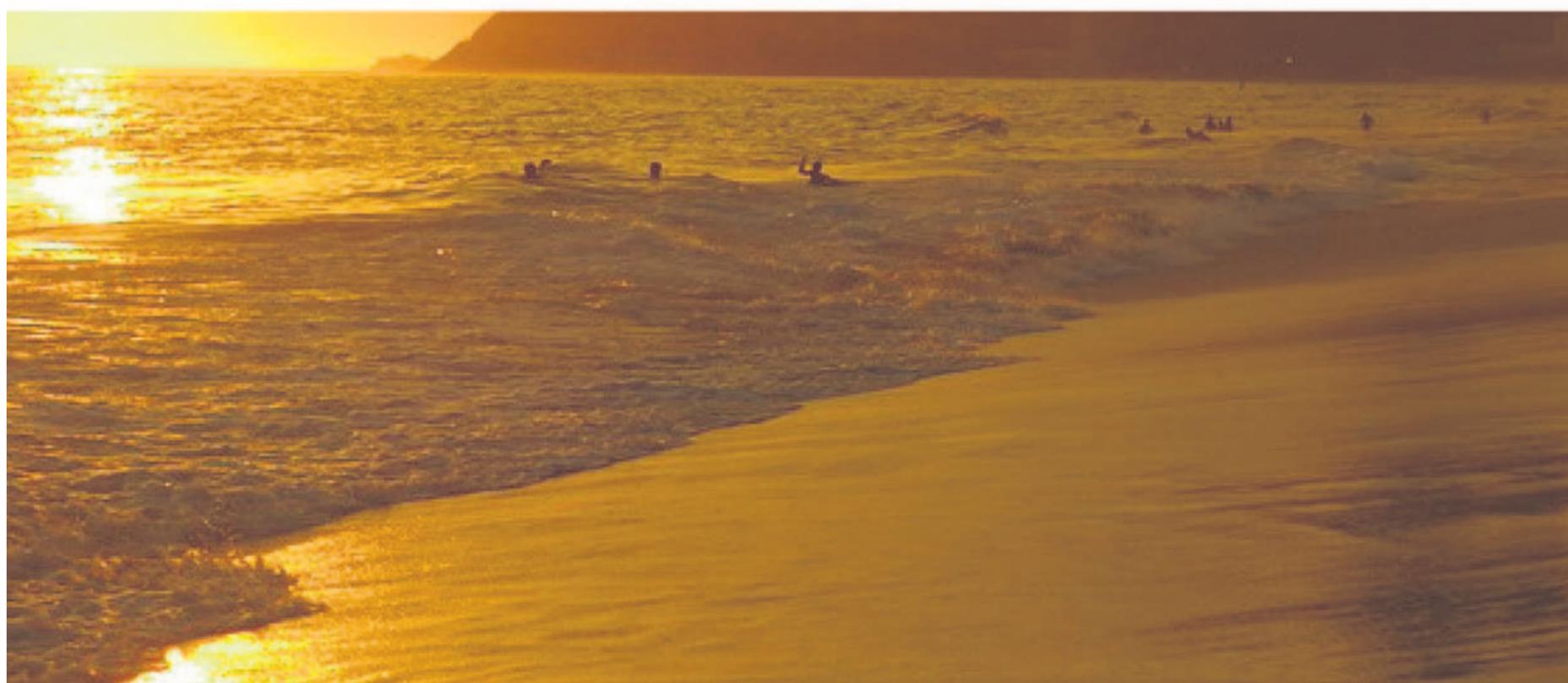
Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr



# VENDREDI BOSSA NOVA



UN SON AUTHENTIQUE  
POUR UN MOMENT EXCEPTIONNEL

AVEC FREDY MABANZA & WAKASSA GROUP

VENDREDI 27 MAI DE 19H30 À 22H

## ESSENGO BAR



PEFACO HOTEL MAYA MAYA  
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE  
★★★★★

## SÉCURITÉ

## La France renforce sa présence militaire en Afrique de l'Ouest en juin

Selon des informations de l'État-major français, le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins arrivera à Abidjan en Côte d'Ivoire en juin prochain, en renfort à la force militaire française déjà sur place.

Officiellement, le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpin va à Abidjan pour la protection des ressortissants français face à la montée de la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest, notamment au Mali, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Ces trois pays ont été victimes d'attentats terroristes.

L'autre raison serait liée au maintien de l'influence française dont les nouvelles générations semblent opposer à la présence militaire. Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian a annoncé, lors d'une visite en avril à Abidjan, que les Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) passeront de 500 à 900 hommes, et « constitueront la base opérationnelle avancée de la façade ouest de l'Afrique ».

Ainsi, au courant du mois de juin, le Groupement tactique interarmes Savoie (CTIA73), placé aujourd'hui sous les ordres du colonel Ghislain Lancrenon, s'installera en Côte d'Ivoire. Il vient de terminer une période d'entraînement de deux semaines au camp de Courtine, à Chambéry.

Noël Ndong

## OMS

## Candidature éthiopienne à la tête de l'organisation

En marge de l'assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui se réunit actuellement à Genève, en Suisse, et dont les travaux prendront fin le 28 mai prochain, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Tedros Adhanom, a fait officiellement acte de candidature pour succéder à Margaret Chan à la direction générale de l'organisation.

Médecin de formation et expert reconnu sur le paludisme, Tedros Adhanom qui est actuellement âgé de 51 ans, a indiqué être soutenu unanimement par l'Union africaine. Il est soutenu par plusieurs dirigeants du continent pour avoir été président du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. C'est le cas de ceux qui l'ont accompagné pour l'assurer de leur soutien, tels que: le ministre éthiopien de la Santé, le Dr Kesetebirhan Admasu, et le ministre algérien de la Santé, Abdelmalek Boudiaf.

Le ministre éthiopien des Affaires étrangères a annoncé sa candidature après celle de l'ex-ministre français de la santé puis des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, qui fait campagne cette semaine à Genève, à l'occasion de l'assemblée générale de l'OMS, avec le soutien de la France. La nomination proprement dite du nouveau directeur général de l'OMS interviendra en mai 2017 pour une prise de fonctions en juillet. Les candidatures à ce poste sont ouvertes jusqu'au 22 septembre 2016.

Nestor N'Gampoula

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN

## L'Afrique enregistre des progrès

**Éducation, santé, niveau de vie des populations, les statistiques contenues dans le rapport 2016 de la Banque africaine de développement sur les perspectives économiques du continent montrent une nette amélioration dans l'ensemble des pays en dépit de nombreuses disparités.**

Selon la définition qu'en donne le Programme des Nations unies pour le développement, l'Indice de développement humain, en sigle IDH, est un indice permettant « d'évaluer les progrès sur trois dimensions essentielles du développement humain, à savoir la santé, l'éducation et les revenus ». Ainsi, être en mesure de mener une vie longue en bonne santé, acquérir des connaissances et accéder aux ressources pour s'assurer un niveau de vie décent sont des critères d'évaluation de l'IDH.

Voici le commentaire, certes un peu long, mais plus complet qui figure dans le rapport de la BAD sur la question : « le développement humain ne se résume pas à l'accumulation de richesses. Il incarne le processus permettant d'élargir la palette de choix dont dispose un individu pour vivre sa vie de manière équitable, participative, productive et durable... pour assurer durablement le développement humain, États et citoyens doivent édifier un environnement favorable reposant sur la participation à la vie politique et communautaire, la durabilité de l'environnement, les droits de l'Homme et la sécurité mais aussi davantage d'égalité

hommes-femmes en matière de résultats et d'opportunités ».

Ceci dit, la BAD établit un graphique de variations régionales qui présente la situation de l'IDH à une échelle de trois niveaux : faible, moyen et élevé. Dans la catégorie « faible » se trouvent près d'une quarantaine de pays situés en Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique de l'Ouest.

Dans la catégorie «moyen» on recense une douzaine de pays des mêmes régions. Le Congo, la Guinée Équatoriale, le Gabon en Afrique centrale en font partie. Tout comme l'Égypte et le Maroc, en Afrique du Nord, le Botswana, la Namibie, Sao-Tomé et Príncipe, la Zambie, l'Afrique du Sud, en Afrique australe, le Cap vert et le Ghana, en Afrique de l'Ouest. Enfin, dans la catégorie «élevé », figurent cinq pays : Les Seychelles en Afrique de l'Est, l'Algérie, la Libye et la Tunisie, en Afrique du Nord, l'île Maurice, en Afrique australe.

En dépit des disparités, ce classement a un point commun pour toutes les régions et tous les pays : les pouvoirs publics doivent poursuivre des efforts pour améliorer la situation de leurs populations dans tous les domaines : «l'emploi est au cœur de l'équation qui rendra les trajectoires actuelles d'urbanisation profitables pour tous. Les pouvoirs publics doivent apporter des réponses à l'exclusion, la pauvreté urbaine et les inégalités, qui ne cessent de s'aggraver », alerte le rapport de la BAD.

De notre envoyé spécial à Lusaka, Gankama N'Siah



## AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/018/2016

## RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MUR DE CLOTURE DES APPARTEMENTS A LA CITE DU DJOUE, BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) dispose pour son siège du Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, un domaine foncier couramment appelé « Cité du Djoué ». Cette cité couvre environ 36 hectares et est subdivisée en deux principales zones à savoir : la zone administrative et la zone des appartements. Chaque zone est délimitée par un mur de clôture.

Au mois de décembre 2015, une partie du mur de clôture des appartements s'était écroulée à la suite d'une grande pluie. Afin de procéder à la reconstruction du mur effondré, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a initié le présent avis d'appel d'offres dans le but de lui permettre de sélectionner une entreprise chargée de l'exécution des travaux de réhabilitation du mur de clôture des appartements notamment la partie effondrée du mur.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres y afférant jusqu'au 2 juin 2016, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
  - une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
  - une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
  - une copie de la patente de l'année en cours ;
  - une copie de l'attestation de non faillite
  - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
  - Une copie d'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
  - l'expérience professionnelle ;
  - les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
  - les références des travaux similaires déjà réalisés ;
  - la méthodologie à utiliser

- la liste du matériel à mettre à la disposition du chantier,
- le planning des travaux.
- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations (à remplir dans le devis quantitatif et estimatif.

La soumission présentée sous pli fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES – AFRO/018/2016. CONFIDENTIEL –REHABILITATION DU MUR DE CLOTURE DES APPARTEMENTS DE L'OMS/AFRO». L'enveloppe devra être déposée au plus tard lundi 6 Juin 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
BP 6  
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)  
Cité du Djoué  
Brazzaville – Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le mardi 31 mai 2016 à 10H avec comme programme :

- 10H00 à 10H15 : séance de briefing dans la salle 18 à l'Estate ;
- 10H15 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
- 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2016

Le Bureau régional de l'OMS

## ITALIE

## Al-Azhar et le Vatican entrouvrent la porte du dialogue

**Le grand imam d'Al-Azhar a rendu visite au pape François lundi, au Vatican : l'amorce d'une coopération ? Peut-être.**

Tous les gestes ont été posés ; les mots ont été prononcés et l'accolade a eu lieu entre le pape François et cheikh Ahmed al-Tayeb, le grand Imam de la plus influente université sunnite du monde basée au Caire, en Egypte. Mais il continue de planer comme un filet d'incertitude tant les relations entre catholiques et musulmans sont loin de se réduire à de simples symboliques. Mais il est un fait : le grand théologien musulman a fait le déplacement du Vatican lundi, et a accepté les cadeaux du chef de l'Eglise catholique : une branche d'olivier en étain et un exemplaire

de l'encyclique écologique du pape, Laudato Si. Ce ne sont là que de petites touches, mais tous les observateurs sont unanimes, à souligner que cette première rencontre du pape argentin avec le leader sunnite égyptien en annonce certainement d'autres. Ainsi que la reprise des contacts de collaboration entre les deux parties, brutalement interrompus en 2006, lorsque les musulmans ont pris ombrage d'un discours du pape Benoît XVI à Ratisbonne (Allemagne) où le Souverain pontife traitant du thème « Foi et Raison », commentait la sourate 2, 256 du Coran où il est dit : « Nulle contrainte en religion ! ». Il rapportait une conversation des érudits du premier siècle de l'islam, mais suscita une vague planétaire de protestations. Et la rupture

avec Al-Azhar insinuant que le pape allemand avalisait la thèse islam=violence.

La visite du grand imam lundi est donc beaucoup chargée de signification, d'autant qu'elle est la première à se dérouler au Vatican. Le 24 février 2000, le pape Jean-Paul II avait bien rendu visite au prédécesseur de l'imam actuel, le grand imam cheikh Mohammed Sayed Tantawi. Mais c'était au Caire. Lundi, aussi bien le pape François que le cheikh Ahmed al-Tayeb ont salué « la signification importante de cette nouvelle rencontre dans le cadre du dialogue entre l'Eglise catholique et l'Islam ». L'arrivée au Vatican du pape François, et ses prises de position répétées en faveur de la paix et du dialogue entre les croyants, ont détendu les rap-

ports avec les autres religions. Pendant près de 30 minutes lundi, le théologien musulman et le chef de l'Eglise catholique ont eu un tête-à-tête, dont on ne saura pas grand-chose, le Vatican s'étant borné à dire qu'il avait consisté en un échange sur les questions de « la paix dans le monde, du refus de la violence et du terrorisme, de la situation des chrétiens dans le contexte des conflits et des tensions au Moyen-Orient, ainsi que de leur protection ». Peu avant leur entretien, le pape François avait expressément affirmé qu'il ne fallait pas chercher de clauses secrètes dans cette rencontre : « le message, c'est notre rencontre », avait-il lancé, sibyllin. L'imam s'est présenté au Vatican avec une délégation très nourrie.

Son adjoint, Abbas Choumane, a expliqué à la presse que les gestes et propos du pape François ont plaidé pour cette rencontre. « Si ce n'était pour ces prises de position positives, cette rencontre n'aurait pas lieu », a reconnu M. Choumane. Il a indiqué que cette rencontre visait à présenter « le vrai islam, et dissiper les malentendus créés par les groupes terroristes extrémistes ». Un discours qui passe bien au Vatican où on laisse entendre cependant que, de temps en temps, il serait de bon ton que « tous les dirigeants musulmans du monde, politiques, religieux et universitaires » condamnent, à haute voix, les violences perpétrées au nom de Dieu et les persécutions des chrétiens.

Lucien Mpama

### IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE RECHERCHE TECHNICO COMMERCIAL ELECTRICITE

Le candidat de niveau technique Bac+2 minimum sous la responsabilité du Directeur d'agence aura en charge le développement du département électricité (bâtiment et industrie)

#### Les qualités requises sont :

- Bon bagage technique dans le domaine électrique
- Bonne présentation et sens du commerce
- Connaissance de l'outil informatique et en particulier les logiciels de gestion de stock
- Une maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire

-Une expérience dans une activité similaire sera appréciée

Le poste est basé à Brazzaville et est à pourvoir rapidement

Le salaire sera à la hauteur de la compétence du candidat.

Merci de déposer votre dossier de candidature au bureau des Dépêches de Brazzaville (Agence de Pointe-Noire), sis Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les Palmiers (à côté de la radio-Congo, Pointe-Noire) ou par mail : ea\_mel@hotmail.com

### AVIS DE VENTE

Demi-parcelle (10 x25) avec 2 appartements (salon+ chambre+ douche + cuisine + wc interne) quartier Tchibatchi non loin de l'avenue Thystère.

Terrain de 600m<sup>2</sup> avec 3 boutiques sur l'avenue de l'Indépendance (en face du marché tié-tié).

Terrain de 1200m<sup>2</sup> avec 2 grandes villas, quartier Raffinerie à 100m de l'hôtel Patte d'oie.

Parcelle de 400m<sup>2</sup> avec 3 appartements non loin de l'avenue de la frontière, quartier Tchibamba, arrêt Colonel.

Contact : Etude notariale Maître Douta / Tél : +242 06 658 13 02

### IN MEMORIAM

Zoula née Alphonsine Ebaka

26 mai 1999 - 26 mai 2016

17 ans que tu as quitté, Alphonsine ! Le temps écoulé n'a pas altéré le souvenir que nous gardons de ton passage sur terre. Aujourd'hui, en cette journée du souvenir, nous avons tous une pensée pieuse pour toi. Ta bonté, ton esprit d'abnégation, ton amour pour les tiens... Restent vivaces en nous. Repose en paix !



### IN MEMORIAM

25 Mai 1998 - 25 Mai 2015. Voici dix-huit ans jour pour jour que Madame Onanga née Essoundou Célestine était arrachée à l'affection des siens.

En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille Onanga Prosper prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Toujours affligés, nous rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité.

Maman, nous ne t'oublierons jamais !



### NÉCROLOGIE

Roger Séraphin loupet agent des Dépêches de B/ville

La famille Loupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

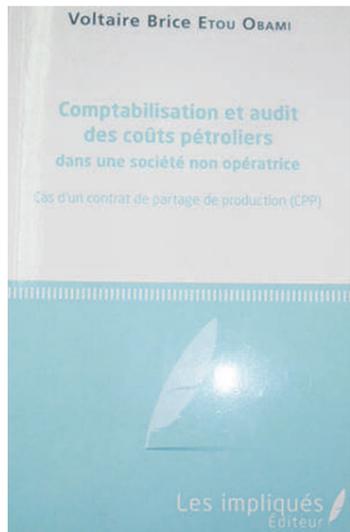


La famille Salabanzi Félix, Hemilembolo Célestine, Loulandou Charles, Edwige, Lydie et Clarisse ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès, le 21 mai 2016 au CHU de Brazzaville, de leur fils, frère et oncle Aurelien Loulandou. La veillée mortuaire se tient au n°25, rue Linzonlo à Ouenzé. L'inhumation aura lieu le vendredi 27 mai 2016 à Brazzaville.

LIVRE

# pétroliers dans une société non opératrice, cas d'un contrat de partage de production

Publié par Les impliqués éditeur, cet ouvrage de 95 pages, est de Voltaire Brice Etou-Obami. L'auteur aborde des aspects liés au contrat de partage de production (CPP). Le livre est structuré en quatre parties dont chacune contient deux chapitres.



La première partie du livre est intitulée Généralités sur les contrats. Elle dispose de deux chapitres à savoir : Contrat de partage de production, et Régimes concession. La deuxième partie titre sur Les normes comptables et comptabilisation des coûts pétroliers. Elle a pour chapitres : Normes comptables internationales applicables à l'industrie pétrolière ; et comptabilisation des coûts pétroliers. La troisième partie titre sur Audit des CP. Elle a pour chapitres : Phase préliminaire ; et Contrôle des coûts par nature. Enfin, la quatrième partie titre sur : Limitations et propositions. Ses chapitres sont intitulés Limitations et Propositions.

L'ouvrage souligne que la comptabilisation et l'audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice font appel à une bonne maîtrise de l'amont pétrolier. En effet, les étapes conduisant à la production du pétrole et du gaz sont diverses complexes et coûteuses. Diverses car, de la géologie à l'étude des gisements, la mise à jour des hydrocarbures fait intervenir des nombreuses spécialités et normes de comptabilisation. Complexes, comme

en témoigne le développement du métier d'architecte pétrolier qui coordonne l'ensemble des opérations. Couteuses du fait que les investissements en exploration et en production représentent plus de la moitié des investissements du secteur pétrole et gaz. De plus, le cadre contractuel de l'amont pétrolier fait jouer plusieurs acteurs et plusieurs contrats (Contrat de concession, contrat de partage de production, contrat d'association...).

L'auteur pose aussi le problème du plan comptable à utiliser. En ce qui concerne les normes internationales, il s'agit de PCG, Ukgaaap, Usgaap, FAS et IAS alors que pour les normes locales c'est le plan comptable de l'Ohada qui s'applique.

Cet ouvrage fournit un panorama complet des normes comptables et des approches d'au-

dit. L'ouvrage se termine sur le risque inhérent qui influe sur l'approche d'audit des sociétés non opératrices en proposant une démarche plus aisée. Il est destiné à un public concerné par les différents aspects de la comptabilité et de l'audit dans l'amont pétrolier.

42 ans, marié et père de 5 enfants, Brice Voltaire Etou-Obami, de nationalité congolaise est expert-comptable agréé par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et commissaire aux comptes. Il est l'associé gérant du cabinet d'audit et conseil en gestion (Cacoges). Son expertise développée dans le secteur pétrolier et des mines fait de lui aujourd'hui, un acteur à la notoriété établie dans l'audit et le conseil au service de l'industrie pétrolière et minière dans la sous-région Afrique centrale.

Bruno Okokana

COUPE AFRICAINE DES CLUBS

# Les compositions des groupes dévoilées

La Confédération africaine de football a procédé le 24 mai au Caire au tirage au sort des phases de poules de la Ligue des champions et coupe africaine de la Confédération.

En ligue des champions, le groupe A mettra aux prises, Zesco United FC de la Zambie (aucun titre), Al Ahly d'Egypte, 8 fois vainqueur de la compétition (1982,1987,2001,2005, 2006, 2008, 2012 et 2013) Asec Mimosas d'Abidjan, une fois vainqueur en 1998 et Wydad athlétique club de Casablanca, une fois vainqueur en 1992. Le groupe opposé regroupe quant à lui, Enyimba FC du Nigeria deux fois vainqueur en 2003 et 2004, le Zamalek d'Egypte, 5 fois vainqueur (1984 et 1986, 1993, 1996 et 2002), l'Entente sportive Sétif, 2 fois vainqueur en 1988 et 2014 et Mamelodi Sundowns (finaliste en 2001) et repêché après la disqualification de V Club de Kinshasa. La compétition sera lancée le week-end du 17, 18 et 19 juin. Lors de la première journée, le Zesco United FC recevra Al Ahly pendant qu'Asec Mimosas jouera face à Wydad athlétique club de Casablanca. Dans le groupe B, Enyimba fera sa première sortie face au Zamalek alors que l'ES Sétif accueillera Mamelodi Sundowns. En coupe africaine de la Confédération, le Tout Puissant Mazembé (finaliste de 2013) court derrière son premier trophée de la C2. Vainqueur à 5 reprises de la C1 (1967, 1968, 2009,2010 et 2015), les corbeaux de Lubumbashi sont logés dans un groupe favorable au cours duquel, ils négocieront leur qualification devant le Mouloudia olympique Bejaia d'Algérie, Young africans de la Tanzanie et Medeama du Ghana. Aucun des trois concurrents du TP Mazembé n'a atteint la finale d'une compétition africaine.

Le groupe B mettra aux prises, l'Etoile du Sahel, vainqueur de la dernière édition, le deuxième titre après celui de 2006, Kwakab athlétique du club de Marrakech (vainqueur en 1996), Fath Union sport du Maroc (vainqueur en 2010) et Al Ahly Tripoli (aucun titre africain). Lors de la première journée, le Mo Bejaia accueille Young africans. Le TP Mazembe favori du groupe sera quant à lui, aux prises à Medeama. Kwakab athlétique du club de Marrakech débute par la réception du tenant du titre Etoile du Sahel. Le Fus accueillera Al Ahly Tripoli.

James Golden Eloué

SERVICES AUX BÉNÉFICIAIRES

Obtenir une licence ou un master par la Formation Ouverte & À Distance

DATE LIMITE DE CANDIDATURE LE 15 JUIN 2016 JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2016 POUR CERTAINS DIPLÔMES

PLUS DE 80 DIPLÔMES PROPOSÉS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- Éducation et formation
- Sciences humaines
- Médecine et santé publique
- Sciences de l'ingénieur
- Droit, économie et gestion
- Environnement et développement durable

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Coopération et expertise au service du développement des sociétés

DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS NOS UNIVERSITÉS MEMBRES :

- du Burkina Faso
- du Cameroun
- du Canada
- d'Égypte
- de France
- du Maroc
- du Liban
- de Madagascar
- du Sénégal
- de Tunisie

Liste complète [www.auf.org/formation-distance](http://www.auf.org/formation-distance) [www.foad-mooc.auf.org](http://www.foad-mooc.auf.org)

Pour plus d'informations : [foad@auf.org](mailto:foad@auf.org)

# VIENT DE PARAÎTRE

Émile Gankama

POUVOIR, TRADITION, MODERNITÉ

L'ÉCOLE DE DENIS SASSOU N'GUESSO

JEAN PICOLLEC

DISPONIBLE DANS VOTRE LIBRAIRIE

1990 C ISBN 978 246077 457 6

## ENJEUX DE L'HEURE

## Opposition et majorité dans la rue ce jeudi

Si à Kinshasa les marches ont été autorisées, dans le reste du pays, par contre, elles sont interdites.

La journée du jeudi 26 mai risque d'être agitée à Kinshasa où des marches et contre-marches sont programmées avec des revendications tout aussi différentes, selon les organisateurs. À la Dynamique de l'opposition et à la majorité présidentielle, initiateurs desdites marches voulues pacifiques, l'heure est à la mobilisation des militants appelés à se rassembler dès les premières heures aux lieux indiqués. L'objectif affiché, de part et d'autre, est de gagner le pari de la mobilisation afin de donner la preuve de leur enracinement populaire. Le gouvernement provincial de Kinshasa a, après moult tergiversations, acquiescé à la requête de l'opposition en autorisant la marche de ce jeudi. Idem pour la majorité présidentielle qui a introduit sa requête quelques jours après sollicitant des manifestations à travers tout le pays entre le 25 et le 30 mai. Afin de bien coordonner ces manifestations et particulièrement pour la journée du 26 mai, l'autorité urbaine a reçu dernièrement les représentants de deux forces politiques en présence du commissaire provincial de la police mais aussi d'une délégation de haut niveau de la Monusco. Des instructions fermes leur ont été données avec, à la clé, l'imposition des itinéraires à suivre. Il s'avère que le boulevard du 24 Novembre est disputé par les deux regroupements politiques



Le boulevard du 30 Juin

qui souhaitent l'emprunter avec, le centre-ville, comme point de chute. Pour l'autorité urbaine, il est hors de question que l'un ou l'autre groupe se retrouve au centre-ville. Une manière à elle de prévenir tout dérapage et de sécuriser cette partie de la ville. Aux dernières nouvelles, les deux parties sont convenues par rapport à la modification de l'itinéraire, même si de nombreux Kinois redoutent un éventuel affrontement vu l'environnement rapproché dans lequel vont se mouvoir les manifestants. En tout cas, les uns et les autres paraissent avoir de bonnes raisons de manifester. Pour les tenants de la majorité présidentielle, l'objet de la marche est le soutien à Joseph Kabila dont le dernier arrêt de la Cour constitutionnelle autorise à rester au pouvoir jusqu'à l'élection d'un nouveau président en cas de report

de la présidentielle. Pour l'opposition, par contre, cette marche est organisée en guise de protestation contre l'arrêt de la Haute cour tout en interpellant le gouvernement par rapport au climat de violence qui prévaut ces derniers temps à Beni (Nord-Kivu). Si à Kinshasa, les deux marches ont été autorisées, il n'en est pas le cas dans l'arrière-pays à l'image du Katanga, de deux Kasai et du Nord-Kivu. Les gouverneurs de ces trois provinces ont interdit toute manifestation dans leurs entités respectives la jugeant infondée et inopportune. Entre-temps, le Bureau des Nations unies pour les droits de l'homme a demandé au gouvernement d'autoriser les manifestations pacifiques et à veiller à ce que les forces de l'ordre ne recourent pas à l'usage inutile ou excessif de la force lors des manifestations.

Alain Diasso

## ENVIRONNEMENT

## Le parc de la Salonga désormais placé sous une gestion conjointe

Le Parc national de la Salonga situé dans le centre-ouest de la RDC sera désormais placé sous la double tutelle du Fonds mondial pour la nature (WWF) et du gouvernement par le truchement de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). Les termes de cette gestion conjointe sont contenus dans un accord de partenariat que les deux parties ont conclu le 25 mai à Kinshasa. « Plus de 20 millions d'euros » ont été investis dans ce programme qui va s'étendre sur une période de cinq à dix ans, à en croire une source proche du bureau de WWF citée par l'AFP.

Justifiant le sens de cette cogestion, la même source indique qu'elle procède seulement de la volonté de « réduire la tendance à la surexploitation des aires protégées et d'établir les conditions d'une gestion durable contribuant à la protection de la biodiversité et à l'exploitation durable des forêts tropicales ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des populations locales ». L'objectif visé est de « contribuer à l'objectif global de la conservation de la biodiversité tout comme à la réduction de la pauvreté et à la stabilisation des effets du changement climatique », peut-on lire dans le communiqué publié à cet effet. Inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité dans la catégorie « en péril », le parc de la Salonga (33.166 km<sup>2</sup> de superficie) est le plus important parc national forestier de toute l'Afrique. Sa particularité tient au fait qu'il abrite notamment le chimpanzé nain, plus connu sous le nom de bonobo.

A.D./AFP

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## MARRAKECH DU RIRE

## Abelle Bowala va hisser les couleurs congolaises sur la « Scène africaine »

**La perle de la Team Toseka partagera l'affiche de la soirée du 4 juin avec Roukiata Ouedraogo et Fadily Camara, l'événement prévu sur la grande scène du Théâtre Royal offre une vitrine aux « talents prometteurs du continent avec un plateau d'humoristes et chanteurs connus et reconnus ».**

« Linattendu attendu », c'est de la sorte qu'Abelle a décrit aux Dépêches de Brazzaville son ressenti face à cette invitation à prêter sur la Scène africaine du Marrakech du rire 6 (MDR 6). Ce d'autant plus qu'elle va marquer de façon notable sa grande première sortie à l'international. Quoi de plus enchantant que de passer, sans transition, du premier grand festival de l'Afrique subsaharienne, Toseka, vers le plus grand de l'Afrique du Nord, le Marrakech du rire. Elle passe ainsi d'un bout à l'autre du continent et espère de tout cœur que le passage se fera avec succès. Moins connue à l'international de tout le trio féminin appelé à prêter sur la Scène du MDR 6, l'humoriste tient sa participation pour un événement grandiose. Et elle n'a pas tort de le vivre comme « un rêve qui se réalise, une porte ouverte » qu'elle tient

à garder. Il n'est pas faux de penser qu'elle pourrait être la révélation de la seconde scène africaine comme l'a été l'an dernier Fadily Camara à la première. Pour cela, il lui faudra faire plus fort que Roukiata Ouedraogo dont il est dit beaucoup de bien. Notamment que son fameux Roukiata tombe le masque « est un spectacle qui vous met le sourire aux lèvres du début à la fin ».

Pour l'heure, Abelle nous a affirmé que les préparatifs vont bon train. La perle de la Team Toseka nous a livré quelques menus détails à ce propos. « Je travaille et retravaille mon texte où il est question, entre autres, de kidnapping et de refus de visa. Je vais donc présenter le spectacle que j'ai joué au Festival Toseka. C'est sa vidéo qui a été envoyée à l'organisation du Marrakech du rire, elle les a convaincus à porter leur choix sur moi. Mais la version que je prépare sera plus courte pour me conformer aux normes des shows car la plupart de ceux que j'ai vus durent sept minutes. J'entends m'aligner sur ce même format. Je vais devoir supprimer certaines blagues, sucrer une partie de mon texte pour garder la même durée que les autres artistes dont j'ai

vu les prestations aux éditions précédentes », a-t-elle expliqué.

**Abelle et son naturel**

Peut-être que son nom y est déjà pour quelque chose, car Abelle n'est-il pas le féminin d'Abel ? La version féminine de ce dernier. On la trouve sympathique avec ses allures de garçon manqué, un atout qui lui permet de voguer à merveille entre rôles féminins et masculins sans fausse note. En effet, dans le personnage du gay du quartier qui se fait agresser, l'on se rend vraiment compte que c'est un jeune homme qui joue à la fille et comme on le sait a tendance à en faire trop. Ce qui énerve encore plus la gent masculine, alors imaginez la suite... La force d'Abelle, c'est son naturel. À l'écouter, l'on se rend compte qu'elle ne fait pas que raconter, rapporter une expérience vécue, mésaventure ou non. Elle semble la revivre au moment où elle la raconte si bien qu'à la fin, l'on a l'impression d'y assister et non pas de l'entendre raconter. Les exclamations qui ponctuent son récit sont là pour renforcer cette impression de vécu. Abelle c'est un peu comme la bonne copine qui nous fait le conte d'une histoire que l'on sait réelle et pas issue de son imagination débor-



Abelle Bowala sur la scène de Toseka

dante. Une expérience impensable qu'elle s'emploie à partager avec toutes les émotions ressenties sur le moment au point que vous en arrivez vous-même à conclure de son invraisemblance ou incongruité. Elle ne vous dit pas j'ai vécu quelque chose d'invraisemblable, non. Elle se contente de vous la raconter et par vous-même, vous en arrivez à cette conclusion. Son humour servi à l'état brut un peu à l'ivoirienne mais avec moins d'agressivité plaît beaucoup. Bédéiste à la base, Abelle a tôt fait de se sentir à l'étroit à remplir les bulles qu'elle anime à la pointe de son crayon. Elle se décide à transposer son art sur la scène où le registre de l'humour lui semble

plus adapté à son humeur. Là, son tempérament chaud lui sert valablement au grand bonheur du public. Quelques passages à B-One Show finissent par la convaincre sur son nouveau choix : mettre de côté ses planches de BD pour les planches où s'exprime avec plus de brio son moi. Toseka 2 lui fait de la place, son entrée sur la plus grande scène de l'humour subsaharienne est un succès. Dans Toseka 3 elle fait partie de la Team et met à profit son avantage. Seule parmi les six autres jeunes gens qu'Ados Ndombasi, le coordonnateur du festival, s'est juré de hisser au rang d'humoristes professionnels accomplis, elle affirme son talent.

Nioni Masela

## BOXE

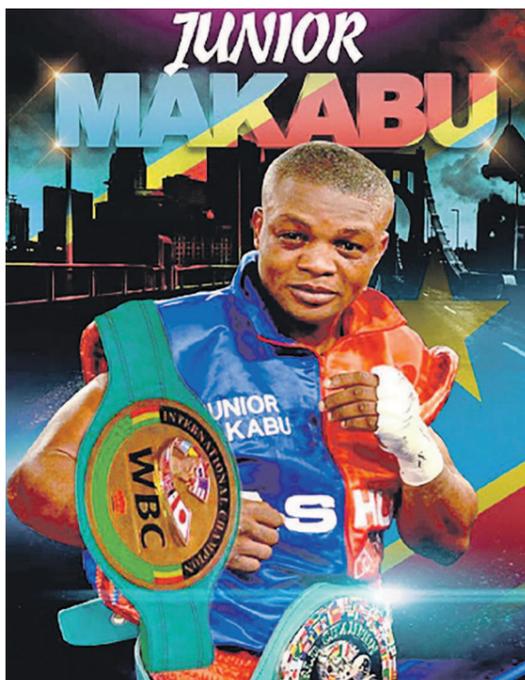
## Junior Ilunga Makabu nommé au Gants d'Or d'Afrique à Marrakech

**Nommé à la cérémonie Gants d'Or d'Afrique prévue pour le 4 juin à Marrakech au Maroc et qui regroupe des stars mondiales de la boxe, le pugiliste congolais Junior Ilunga Makabu affrontera d'abord, toujours en juin en Angleterre, le Britannique Brit Tony Bellew pour le titre mondial des lourds-légers de la version World Boxing Council (WBC).**

Le boxeur congolais Junior Ilunga Makabu (19 victoires dont 18 KO et une défaite) figure sur la liste des nominés pour la cérémonie de la troisième édition de « Gants d'Or d'Afrique » 2016 qui aura lieu le 4 juin 2016 à Marrakech au Maroc. Cet événement sportif qui récompense les boxeurs africains qui se sont distingués au courant de l'année a été fondé par Driss Khellafi. Outre la délégation du team Makabu actuellement en séjour en Angleterre, une délégation officielle du ministère des Sports de la RDC partirait de Kinshasa pour Marrakech pour assister à la cérémonie de GDA 2016 avec à sa tête le ministre des Sports, Denis Kambayi, ou le secrétaire général Barthelemy Okito, a indiqué Tarik Saadi, manager de Junior Ilunga Makabu. Ce sera peut-être l'occasion pour Junior Ilunga Makabu de présenter, en présence d'autres stars mondiales du noble art, une nouvelle ceinture mondiale de Lourds légers de la version World Boxing Council (WBC).

Junior Ilunga contre Bellew pour le titre mondial...

Le pugiliste congolais affronte en début juin le Britannique Brit Tony Bellew (26 victoires dont 16 KO, deux défaites et un nul), pour le titre de champion du monde de lourd-léger de la version WBC. Le premier face-à-face entre les deux adversaires a eu lieu le 17 mai 2016 dans le rond central du terrain de football d'Everton Goodison Park à Liverpool en Angleterre. Nous arrivons au but et pensons tous fortement fêter la victoire du Congolais Junior Ilunga Makabu», a confié le manager Tarik Saadi. Rappelons que Junior Makabu attend depuis plusieurs mois de combattre pour le titre de champion du monde après avoir réussi à battre le Sud-Africain Thabiso Chunu en mai 2015 aux éliminatoires mondiales pour le statut de challenger principal. Il de-



vrait s'opposer au Russe Gregory Drodz pour le titre mondial en novembre 2015. Mais le combat avait été reporté en avril 2016, car le Russe s'était blessé à l'entraînement. Il y a eu un deuxième report de la WBC en avril parce que Gregory Drodz ne semble pas se remettre de sa blessure. Pour préparer ce combat, Junior Makabu a quitté l'Afrique du Sud où il s'était installé depuis quelques années pour aller à Las Vegas aux États-Unis. Il s'est entraîné pendant plusieurs semaines au Gymnase du boxeur américain Floyd Mayweather, sous la direction d'Eddie Mustapha Muhammad, ancien champion du monde des milourds et son assistant Rafael Garcia soigneur officiel de Floyd Mayweather. La WBC a finalement décidé de remettre le titre du Russe Gregory Drodz en jeu, avec l'accord du russe. C'est ainsi que Junior Ilunga Makabu devra donc affronter le Britannique Brit Tony Bellew sur décision de WBC Board of Governors.

Martin Enyimo

## AFFAIRE TRÉSOR MPUTU-KABUSCORP

## La Fécofa attend la décision de la Fifa

**Kabuscorp réclame à Trésor Mputu Mabi une somme de deux millions de dollars pour rupture abusive du contrat. Du côté de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), l'affaire entre Trésor Mputu et le club est encore sous l'arbitrage de la Fifa qui n'a pas encore rendue sa décision.**

L'affaire défraie la chronique. La formation angolaise de Kabuscorp, par l'entremise de la Fédération angolaise de football, réclame à Trésor Mputu une somme de deux millions de dollars américains pour, selon les dirigeants du club angolais se référant aux règlements régissant le football angolais, rupture abusive de contrat. Selon la Fédération congolaise de football association (Fécofa), la Fifa n'a pas encore saisi l'instance congolaise de football sur sa décision. « Le circuit informatique ne nous donne aucun renseignement quant à ce dossier. Le seul document sur l'affaire Mputu est cette réclamation de deux millions de dollars de la Fédération angolaise introduite à la Fifa », a indiqué le vice-président de la Fécofa, Roger Bondembe Bokaniana, cité par Actu.cd. L'on souligne que Trésor Mputu n'a plus joué une rencontre professionnelle depuis plus d'une année suite à ce litige entre lui et Kabuscorp que dirige le général Bento Kangamba. La Fifa n'a pas encore autorisé l'ancien capitaine du TP Mazembe à remettre ses crampons pour un match officiel alors qu'il devrait réintégrer l'effectif des Corbeaux de Lubumbashi.

Le dossier demeure en instruction à la Fifa. L'on a appris que la Fécofa a, dans une correspondance datée du 19 avril 2016, demandé à la Fédération angolaise de football le Certificat



de transfert international de Trésor Mputu. En réaction, Kabuscorp a donc adresse la correspondance de réclamation de deux millions de dollars américains. Selon le site du Tout puissant Mazembe, Kabuscorp a pris Mputu pour cible, après que la Fifa ait donné raison au club de Lubumbashi sur le litige qui l'opposait à Kabuscorp. L'instance mondiale de football avait enjoint à Kabuscorp de payer à Mazembe une somme d'un million cinq cent mille dollars américains « comme indemnité non payée du transfert de Lubumbashi à Luanda, de l'ancien numéro 8 des Corbeaux ». Ce montant produit un intérêt de 5% par an si ce montant n'est pas versé à dater du 30 octobre 2015, date de la décision du juge unique de la Commission du statut du joueur.

« Le TPM reste serein dans ce dossier, mais attend impatiemment qu'il soit remis dans ses droits par Kabuscorp et espère que l'instruction qui se poursuit à la FIFA sur le conflit entre le joueur et son ancien bailleur aboutira au plus vite. Car habituellement, la FIFA fait son possible pour qu'un joueur puisse exercer son métier », espère-t-on du côté du club dirigé par Moïse Katumbi Chapwe actuellement en séjour médical en Afrique du Sud.

M.E.

## CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

## Les Epouses agents Coraf en tête de la compétition

**Le championnat départemental de nzango de Pointe-Noire s'est poursuivi les 21 et 22 mai à l'esplanade du Complexe sportif. À l'issue de la 3e et 4e journée, l'équipe des Épouses agents Coraf est en tête avec quatre victoires en autant de matches.**

La 2e édition du championnat départemental de la discipline se déroule dans un bon climat. Sur dix équipes au départ, trois ont rejoint le championnat. Il s'agit de Bana Ouenzé, l'équipe de la Douane et celle du Port autonome.

À l'issue de la 3e et 4e journée, l'équipe des Épouses agents Coraf est en tête du peloton avec 8 points après quatre victoires. Cependant, les Femmes-Unies, championnes en titre, continuent à souffler la poussière. Après deux défaites concédées lors de la première et deuxième journée, les championnes de Pointe-Noire se sont relevées en troisième journée grâce au forfait face à

Zanaga nzango avant de fléchir face à Bana Fofo, 32 - 42.

Les résultats de la troisième et quatrième journée du championnat se présentent ainsi :

Samedi 21 mai,  
Femmes Déléguées - ASP : 57-33  
Bana Ouenzé - Balbain sport : 28-46

AFL - Épouse agents Coraf : 00-05 (forfait)

AS Conseil - Bana Fofo, Zanaga nzango - Balbain sport, 28-46

Bana Ouenzé - AS Cheminots, 38-44

Dimanche 22 mai

Femmes Unies - Zanaga, 5-0 (forfait)

AS Conseil- Épouses agents Coraf, 45-50

AS Cheminots - Balbain sport, 35-42

Bana Fofo - Femmes Unies, 42-32

La 5e et 6e journée sont prévues respectivement les 28 et 29 mai dans les mêmes installations en attendant le nouveau calendrier.

**Charlem Léa Legnoki**

## FESTIVAL RUE DANCE

La 6<sup>e</sup> édition envahit la scène ponténégrine cette semaine

**Les activités de la 6e édition du festival Rue dance Congo seront lancées le 26 mai à Pointe-Noire. Des spectacles et des ateliers sont au programme de ce rendez vous culturel qui réunit les férus et praticiens de la danse contemporaine.**

Le festival Rue dance est une initiative de Florent Mahoukou, chorégraphe et danseur, qui réside depuis plusieurs années en France. Son objectif est d'amener au plus près du public la danse contemporaine en investissant notamment les espaces atypiques (rue, avenue, trottoirs...). Ce 26 mai a lieu le spectacle « Lueko » par Brice Mbemba et Je'hf Biyeri à l'Espace culturel Yaro, suivi de « Faire taire » par Marie-Bède Koubemba. Le 27 mai à l'institut français du Congo seront joués « Mémoires Entr'actes » par Aipeur suivi de Check One de Florent Mahoukou. Le 28 mai au Bar musical Le Tapas a lieu la performance « Coupé- Décalé-recalé ». Les spectacles prennent fin avec « Et Si... » par Marcel Gbeffa le 28 mai à l'IFC.

Pour Florent Mahoukou, « le but de Rue dance est d'amener au plus près du public une danse qui ne se laisse saisir ni dans les codes de danses urbaines, ni dans ceux des danses traditionnelles mais qui fait feu de tout bois pour dire le monde actuel. Le corps devenant un langage contemporain non académique, porteur de récits, de mémoire ou de discours, la performance physique devenant un moyen et non une fin en soi ».

Hormis les spectacles, les artistes du Benin, du



Florent Mahoukou en scène Crédit photo:DR»

Gabon, d'Afrique du Sud et du Congo, présents au festival, vont échanger à travers des ateliers. La formation des jeunes danseurs, des porteurs de projets culturels et chorégraphiques sont également prévus à cette occasion car même étant loin de sa terre natale, Florent Mahoukou est toujours animé par le désir de transmettre son expérience en vue de l'essor de la scène chorégraphique au Congo. Outre Pointe-Noire, le festival prévoit aussi des spectacles à Brazzaville. En compagnie de La Vallet Bidifieno, installé également en France, créateur de l'espace Baning'art de Kombé à Brazzaville, tous les deux vont faire revivre la danse contemporaine dans les deux villes.

**Hervé Brice Mampouya**

## PUBLIREPORTAGE

## Le Conseil départemental et municipal de la ville océane adopte cinq délibérations

**Les rideaux de la 5e session ordinaire dite « administrative » du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire sont tombés, le 19 mai, dans la salle de mariages de la mairie centrale de la ville côtière. Comme à l'ouverture, la cérémonie de clôture a été placée sous la houlette du président du bureau exécutif dudit Conseil, le député maire de la ville, Roland Bouiti Viaudo.**

Consacrée à l'examen et à l'adoption des comptes, administratif et de gestion exercice 2015, qui ont été d'ailleurs adoptés avec amendement par les élus locaux du département de Pointe-Noire, cette session s'est achevée dans un climat serein empreint de franche collaboration, a souligné le premier secrétaire du Conseil, le Dr Fulgence Ibombo Gakosso dans le communiqué final sanctionnant les assises.

Tenus du 10 au 19 mai, les travaux ont abouti à l'adoption de cinq délibérations dont celles portant adoption des comptes, administratif et de gestion exercice 2015, ainsi que la délibération portant



Roland BOUITI VIAUDI entouré des deux vices maires

efficace, plus efficiente et plus proche des besoins des populations. « Le bureau exécutif veillera à la stricte application de la délibération sur l'interdiction aux mineurs d'accéder dans les salles de jeux lucratifs avec le concours des services déconcentrés de l'État qui gèrent les aspects transversaux de la question », a dit le maire très déterminé dans son discours de clôture. Notre jeunesse, a-t-il poursuivi, mérite d'être protégée et encadrée car c'est sur elle que repose l'avenir de notre pays. « La marche vers le développement comme voulu par Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'État, ne saurait se concevoir et se réaliser en effet sans la jeunesse et sans son implication à la prise en train de son destin », a martelé le président du Conseil.

Parlant de la délibération portant sur la numérotation des véhicules de transport en commun dans le département de Pointe-Noire, Roland Bouiti Viaudo a souligné que les instructions fermes sur le mode opératoire de cette action seront données aux services municipaux par le bureau exécutif au sortir des assises pour permettre à sa municipalité de disposer d'une banque de données fiables sur le transport en commun et d'élaborer une politique appropriée en la matière.

Par ailleurs, l'assemblée locale a, au cours des assises, suivi tour à tour la communication du directeur départemental de la SNE, Marie-Joseph Opoumba, qui a édifié les conseillers sur la desserte de la ville en électricité et celle des représentants de la société Averda sur la collecte des déchets, l'exploitation des services de propreté et la gestion d'enfouissement technique et de traitement de déchets que le maire a félicités et remerciés pour la qualité et la haute valeur ajoutée après leurs communications.

Ces remerciements ont été aussi renouvelés au président de la République pour la volonté qui l'a toujours animé de doter Pointe-Noire d'équipements indispensables et essentiels à l'amélioration continue du cadre de vie des concitoyens. Cette volonté, a-t-il ajouté, vient à nouveau d'être manifestée en instruisant ferme-

ment le ministre d'État, ministre de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de vie, et Monsieur le ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local de rechercher et affecter les budgets conséquents destinés au financement des projets urbains structurants visant à améliorer la situation générale des villes congolaises. C'est dans ce cadre qu'une réunion a eu lieu le 17 mai à Brazzaville entre Messieurs les ministres précités et les maires des six communes de plein exercice du Congo.

Roland Bouiti Viaudo a, enfin, adressé ses vives félicitations à la police pour la mise en application des mesures prises par l'assemblée locale sur l'observance stricte par les citoyens notamment du port de casque par les motocyclistes, l'interdiction de transporter des passagers et les denrées alimentaires, tel que le pain sur les motocyclistes ainsi que l'interdiction faite aux commerçants d'utiliser les sachets plastiques. D'après lui, l'opération se réalise comme prescrit puisque près de 200 motocyclistes sont actuellement en fourrière. D'autres actions seront déclenchées dans un bref délai.

À la suite de cette opération réussie, Roland Bouiti Viaudo a fé-



Une vue des conseillers à la cérémonie de Clôture

licité la police pour la bonne exécution des missions prescrites, notamment en ce qui concerne le déguerpissement des vendeurs récalcitrants du marché central. « À l'évidence, aucun comportement déviant et contraire aux dispositions susrappelées ne sera toléré. L'ordre public devra être observé impérativement », c'est sur cette note de rappel aux devoirs citoyens que le président du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a clôturé les travaux de la 5e session de leur Conseil sous l'attention des membres du bureau exécutif, du représentant de l'État, des maires d'arrondissements et autres invités de marque.



Le Dr Fulgence IBOMBO GAKOSSO, lisant le communiqué final

adoption des résultats du budget exercice 2015, la délibération portant identification des propriétaires et numérotation des véhicules de transport en commun dans le département de Pointe-Noire, la délibération portant interdiction aux enfants mineurs d'accéder dans les salles de jeux lucratifs.

Clôture cette 5e session riche d'information, le président du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire s'est réjoui de ses conclusions qu'il a promis transmettre à l'autorité de tutelle, en tenant compte des recommandations formulées lors des travaux en commissions et de les mettre impérativement en œuvre afin de rendre la gestion de la municipalité plus

## MUSIQUE TRADITIONNELLE

## Une exposition sur le Kiébé-Kiébé dans la capitale économique

Initiée par les amoureux des œuvres d'art Yves Dubois et Emmanuel Okamba, écrivain et chercheur congolais, cette exposition qui a été ouverte le 21 mai à l'espace culturel Jean Baptiste-Tati-Loutard se poursuit jusqu'au 5 juin. Le vernissage a connu la présence d'Henri Djombo, président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC), de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et Lettres de la ville et des dignitaires de Buali.

Une ambiance festive a régné les deux premiers jours de cette exposition intitulée «À la découverte du Congo et de sa culture» marqués, outre les visites commentées et la table ronde sur la société initiatique du Kiébé-Kiébé, par l'exécution de la danse Kiébé-Kiébé très ovationnée. Cette exposition, a expliqué Emmanuel Okamba, a été organisée pour permettre aux étrangers, aux expatriés et aux touristes de mieux connaître les racines culturelles du Congo afin qu'ils ne repartent pas chez eux sans avoir eu un aperçu réel des dimensions universelles, des principes de ses traditions.

Plus connu par cette danse folklorique (organisée lors des événements heureux ou malheureux) des marionnettes portant des robes de raphia couvertes de plumes d'oiseau de la canopée ou non, des marottes anthropomorphes très colorées qui tournent au ras du sol comme des toupies, le Kiébé-Kiébé est en réalité une société secrète initiatique

organisée sur le culte d'un serpent géant «Odi». Ladite société a pour but de former l'homme juste, sage et honnête, à l'image des ancêtres primordiaux des Mbochis, à savoir Ndinga (le vertueux) et Kiba (le vicieux), dont la complémentarité des actions le libère et le met sur la voie de l'excellence, de l'immortalité par degrés successifs d'initiation. Institutionnellement, le Kiébé-Kiébé est implanté dans l'espace Mbochi, un espace allant d'Owando au nord-est et à Okoyo au sud-ouest.

L'exposition est constituée d'objets de rituels, notamment des robes de raphia portées lors de la danse Kiébé-Kiébé, des tam-tams, des attributs des responsables et des marottes qui sont au nombre de 127 au total. Celles-ci sont très colorées et ont chacune un sens par rapport aux couleurs, aux expressions faciales, aux formes, à la taille et à la coiffure. Elles sont aussi classées par catégorie. Il y a les marottes représentant les symboles importants du Kiébé-Kiébé comme le serpent, les éléments eau, feu, air et terre; les marottes représentant les attitudes et comportements humains; celles qui représentent le travail. Il y a pour chaque élément une marotte à deux faces symbolisant l'ambivalence des forces, donc le bien et le mal, celles portant sur leur tête des animaux très symboliques comme le singe, l'éléphant et la tortue, Celles à deux faces : femelle et male.

Parmi les pièces qui composent l'exposition on compte aussi douze tableaux représentant des marottes réalisées par les peintres de Po-



Emmanuel Okamba, en costume, et Henri Djombo

to-Poto qui ont été associés à l'événement. Une manière pour Yves Dubois, initiateur de l'exposition, de les faire découvrir aux Ponténégrins qui les connaissent peu. Cette exposition, a-t-il expliqué, est un travail collectif réalisé avec les Kiébé-Kiébé de Pointe-Noire, l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard et avec la science et les recherches d'Emmanuel Okamba. L'événement a bénéficié de l'appui, entre autres, de Total E&P Congo et Les Dépêches de Brazzaville.

L'exposition est une véritable découverte pour les visiteurs comme Patrice Servantie, consul général de France, qui l'a trouvée intéressante et passionnante. Saluant l'initiative, il a estimé que tout ce qui peut contribuer à valoriser et expliquer le patrimoine doit être encouragé.

Nombreux qui avaient déjà entendu parler ou déjà vu la danse Kiébé-Kiébé ont confié qu'ils ignoraient son côté le plus important qu'est l'initiation. C'est le cas d'Henri Djombo qui a confié au sortir de la visite de l'exposition : « Aujourd'hui, je découvre une autre dimension du Kiébé-Kiébé comme une école initiatique qui retrace tout un parcours culturel et nous met face à nos responsabilités d'hommes accomplis ou inaccomplis. » Louant cette initiative, il a rendu hommage à Yves Dubois qu'il considère comme un Congolais de cœur et de vie et qui, selon lui, a compris que les Congolais devraient perpétuer et développer leurs traditions, coutumes et arts ancestraux. Le président de l'UNEAC a d'indiqué : « Nous devrions puiser dans nos propres connaissances les

ressorts du développement. Henri Djombo a aussi félicité Emmanuel Okamba pour sa connaissance sur le Kiébé-Kiébé et l'a exhorté à former des jeunes qui assureront la relève de demain pour perpétuer cette richesse inépuisable.

Prenant en compte le souhait du chercheur, celui de faire émerger les valeurs du Kiébé-Kiébé afin qu'elles servent pour la culture et le développement des Congolais et faire d'eux des hommes dignes et capables de diriger la société, le président de l'UNEAC a ajouté : « Je tire la leçon qu'il ne faut pas laisser cette exposition se terminer. Mais elle devrait être permanente, située quelque part pour apprendre aux adultes et, surtout, à notre jeunesse à s'approprier nos valeurs traditionnelles. » Le souhait d'Emmanuel Okamba a aussi été soutenu par Alain Boumpoutou, directeur général Adjoint de Total E & P Congo. Ce dernier, venu par curiosité voir ce qu'il y avait à cette exposition, s'est dit agréablement surpris d'apprendre que le Kiébé-Kiébé n'est pas uniquement quelque chose de culturel et de tradition folklorique : « Il y a derrière un aspect initiatique qu'on ne perçoit pas et il gagnerait à être mieux connu. » L'exposition va se poursuivre jusqu'en juin et Alain Rock Ngoma, directeur de l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, a invité les Ponténégrins à découvrir la richesse du Kiébé-Kiébé : « Nous souhaitons que les gens viennent nombreux pour découvrir ce qui fait l'essence de notre culture. »

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## DISTINCTION

## Trophée des écoles récompense cinq lauréats

La finale de la 5e édition du festival scolaire Trophée des écoles a eu lieu, le 21 mai, dans la salle des jeunes du Centre Don-Bosco situé dans le 3e arrondissement Tié Tié de Pointe-Noire.



Une séquence de danse lors du trophée des écoles Crédit photo «Adiac»

Organisée par Barthel Massamba, producteur de l'émission Arts et Spectacles à Drtv Pointe-Noire, cette activité regroupe les différentes écoles de la place qui, par le biais de leurs élèves, s'affrontent loyalement dans les épreuves comme le théâtre, la poésie, l'épellation des mots, la culture générale, la danse. Cette année, la grande finale a mis aux prises le Complexe scolaire GELBM, CEPT ISAC, le Complexe scolaire Saint-Dominique-Savio, le Complexe scolaire Robert-Stéphane-Tchichelle, le Groupe scolaire Chateaubriand, le Groupe scolaire Les Patriarches, le Groupe scolaire Élités de la Nation. Au terme des finales âprement disputées, le jury après délibération a rendu publics les résultats. Au théâtre, l'élève Kivouma Marcel, en classe de 5e à l'école Robert Stéphane Tchichelle, a remporté le prix tandis qu'en poésie c'est Ndiki Annabelle, en classe de CP1 au Complexe scolaire Saint-Dominique Savio qui a été déclaré vainqueur. En épellation des mots, Tété Daniel, en classe de 5e au Groupe scolaire Les Patriarches, a été distingué. En danse, le vainqueur est Nso Gide du Groupe scolaire Les Patriarches alors qu'en culture générale, c'est Bakalafoua Titi, en classe de 3e au Complexe scolaire GELBEM qui a été le plus perspicace. Des Kits scolaires et différents autres lots ont été remis aux vainqueurs à la fin de l'épreuve. Une activité rendue possible grâce aux partenaires et sponsors tels Délices Maé, Coca Cola, Total E & P Congo et la compagnie aérienne Écair.

Hervé Brice Mampouya

## LIGUE DE FOOTBALL DU KOULOU

## La commission d'homologation appelle les dirigeants des clubs de D1 au respect des textes

Alors que le championnat départemental D1 démarre le 26 mai au Complexe sportif de Pointe-Noire, le deuxième vice-président de la Ligue départementale de football du Kouilou, chargé d'homologation et de la discipline, Edvin Mbtsi, a rappelé au cours d'un entretien avec la presse locale le 25 mai que la mission de la commission dont il est le président est d'appliquer les textes qui régissent le football congolais pendant l'organisation des compétitions.

Le premier championnat de la nouvelle Ligue de football du Kouilou restructurée en février démarre ce 26 mai à Pointe-Noire, a souligné Edvin Mbtsi, au cours d'un entretien avec la presse locale. Il a, à cet effet, attiré l'attention des dirigeants des clubs engagés au championnat D1 de veiller au respect des textes qui régissent le football congolais.

D'après lui, sur dix-neuf équipes sur le fichier, quinze ont déjà payé les frais d'engagement qui sont d'ailleurs rabaisés à 150 000F CFA contre 250 000 CFA la saison dernière et ont administrativement les licences. « Tout est mis en place, la première journée commence le 26 mai », a rassuré le président de la commission d'homologation et de discipline qui a appelé les dirigeants des clubs au respect des textes de la



Edvin Mbtsi «Adiac»

Fécofoot. « Il m'a été confié par le bureau exécutif la mission d'appliquer le règlement et les textes en vigueur de la fédération congolaise de football. Une équipe qui ne paye pas ses frais d'engagement, qui triche dans les qualifications et qui manque de respect aux arbitres, sera sanctionnée. Par ailleurs, j'attire l'attention des présidents et secrétaires généraux des clubs de respecter les qualifications des joueurs et de régulariser la situation des joueurs avec d'autres clubs avant le début du championnat », a précisé Edvin Mbtsi qui accomplira cette mission avec Blaise Kimbumba, son vice-président, et les membres, Gabriel Nkinki, Mbougou Kolo et Théophile Ndoki.

S'agissant des stades qui abriteront la compétition, l'orateur a souligné que la commission infrastructure est en pourparlers avec le commandant de zone et le proviseur du lycée Victor-Augagneur pour solliciter un partenariat entre ces structures et la Ligue du Kouilou pour que d'autres matches du championnat D1 puissent se jouer respectivement au stade 31 Juillet et au lycée voir aussi le stade Ndzoko en dehors du complexe sportif de Pointe-Noire qui abrite également les matches de la Coupe du Congo.

Edvin Mbtsi a, par ailleurs, félicité les dirigeants des clubs qui ont accepté d'engager leur club au championnat départemental D1. « Je les rassure qu'au niveau de notre commission, ils ne seront pas lésés. Dès lors qu'on aura des réclamations, nous ferons notre travail comme il se doit », a-t-il rassuré.

Le programme de la première journée du championnat départemental D1 au Complexe sportif de Pointe-Noire

Jeudi 26 mai : Réal du Grand Marché-Étoile de Ngoyo et Si Fumu - US Saint Pierre.

vendredi 27 mai : LEA-VIS Ta vie  
Lundi 30 mai : 14h FC Lisanga-FC Tchamani et 16h Métal 10-Ecole Morinho

Charlem Léa Legnoki

## TAEKWONDO

## La ligue départementale du Niari dotée de nouveaux équipements

Le président de la Fédération congolaise de Taekwondo (Fecotae), Stanislas Mbys, a mis à la disposition des pratiquants de ladite localité un lot de matériel sportif composé, entre autres, d'un tatami de 100m2, des plastrons électroniques et des casques modernes répondant aux normes internationales.

« Ce don est une bouffée d'oxygène que le président de la Fecotae apporte au département du Niari nous permettant de vivre et de respirer le sport. Avec ces équipements sportifs nous ferons en sorte que le taekwondo retrouve ses lettres de noblesse ici », a déclaré le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Kimbatsa, recevant le kit sportif des mains de Stanislas Mbys, président de la Fédération. Le secrétaire général de la ligue, Joseph Désiré Pélé a abondé dans le même sens, précisant que le matériel permettra non seulement d'organiser les compétitions mais également d'améliorer la qualité du travail avec les athlètes.

Après réception du matériel, la Fédération, la direction départementale des Sports et la ligue ont signé un contrat de gestion qui fixe le contexte d'usage et d'entretien des équipements donnés par la fédération. « Ce kit sportif n'appartient pas à une tierce personne. Si le bureau sortant n'est pas réélu, il laissera le matériel aux dirigeants sportifs qui viendront de sorte que le travail soit



Le président de la Fecotae remettant le don au directeur départemental des Sports (Niari)

toujours de qualité dans l'encadrement des athlètes », a expliqué le secrétaire général adjoint de la Fecotae, Thomas Moutala. Il ne s'est pas adressé aux sourds puisque le directeur départemental des Sports l'ayant saisi a rassuré que les équipements seront gérés à bon escient pour l'intérêt du taekwondo qui d'ailleurs doit être davantage vulgarisé dans le Niari. S'exprimant sur son geste, le président de la ligue, Stanislas Mbys, a souligné que la ligue départementale de taekwondo était en léthargie. Il fallait donc la requinquer ; la redynamiser pour faire réveiller les talents qui somnolent ça et là. « (...) Pour faire émerger une discipline, on ne tient pas compte des localités (intérieur du pays ou non). Nous devons tous être au même diapason », a-t-il fait savoir en soulignant qu'après avoir acquis le matériel il faudrait que ceux qui ont la charge de le gérer soient loyaux. Avec le temps, le public sportif saura comment la ligue aura géré ce don de matériel.

Rominique Nerplat Makaya

## MATCH KENYA-CONGO

## Les Diables rouges affûtent leurs armes au Maroc

Les Diables -Rouges ont entamé ce mercredi 25 mai à Rabat au Maroc, leur stage de préparation en vue d'une meilleure prestation le 5 juin à Nairobi où ils affronteront l'équipe nationale du Kenya, dans le cadre de la 5<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Gabon 2017.

Deuxièmes du groupe E avec six points alors que la Guinée Bissau en compte sept, les Congolais n'ont pas droit à un faux pas face aux Kenyans mathématiquement éliminés et qui joueront pour sauver son honneur devant leur public. La partie n'étant pas gagnée d'avance, les Diables rouges doivent mouiller le maillot pour l'emporter et garder intactes leurs chances de qualification pour la phase finale. Pour mettre toutes les chances de leur côté, les hommes de Pierre Lechantre livreront ce vendredi dans le cadre de la journée FIFA, un match test face aux Lions de l'Atlas du Maroc avant de quitter ce pays le 1er juin pour Nairobi au Kenya.

Sur les 23 joueurs convoqués, deux joueurs ne disputeront pas le match test face au Maroc déjà qualifié à la phase finale de la prochaine CAN, a confirmé Emmanuel Kaba, l'officier media de la Fédération congolaise de football. Fabrice Nguessi Ondama et Francis Nganga ne rejoindront en effet, le groupe qu'à partir du 30 mai pour des raisons bien justifiées. Le Wydad de Casablanca qui joue le match important le 29 mai en vue du titre national compte énormément sur Fabrice Nguessi Ondama pour atteindre cet objectif. Francis Nganga est aussi un élément important pour son club Charleroi qui dispute les play-off en vue d'une qualification pour la Ligue européenne des champions. Les deux joueurs, a-t-il assuré, seront bel et bien présents à Nairobi pour le match Kenya-Congo qui se disputera le 5 juin.

La liste des 23 sélectionnés

Gardiens : Christoffer Mafoumbi (FC Vereya/Bulga-

rie/2<sup>e</sup> division), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo) et Fustel Mbouma (Jeunesse sportive de Poto-Poto)  
Défenseurs : Marvin Baudry (Zulte-Waregem/Belgique), Francis N'Ganga (Charleroi/Belgique), Igor Nganga (FC Aarau/Suisse), Maël Lépicié (SV Roulers/Belgique/2<sup>e</sup> division), Carof Bakoua (AC Léopards), Arnold Bouka Moutou (SCO Angers/France).



Les Diables rouges du Congo (Photo Adiac)

Clevid Florian Dikamona (Dagenham and Redbridge/Angleterre/4<sup>e</sup> division)

Milieux : Delvin Ndinga (Lokomotiv Moscou/Russie), Prince Oniangué (Stade de Reims/France), Merveil Ndockyt et Moïse Nkounkou (AC Léopards), Chris Malonga Ntsayi (Laval/France/2<sup>e</sup> division), Jordan Massengo (Union Sainte-Gilloise/Belgique/2<sup>e</sup> division), Durel Avounou (SM Caen B/5<sup>e</sup> division/France), Stanislas Ankira Dua (AC Léopards de Dolisie)

Attaquants : Thievy Bifouma (Stade de Reims/France), Prince Viny Ibara Douniama (CA Bizerte/Tunisie), Fabrice Ondama (WAC/Maroc), Dominique Malonga (Pro Vercelli/Italie/2<sup>e</sup> division), Doré Ferebory (Angers/France)

James Golden Eloué

## ANALYSE

## Regard sur les relations Chine-Afrique

Dans son livre publié en 2015, « Est-ce que l'Afrique nourrira la Chine ? », Deborah Brautigam, experte sur les relations sino-africaines et professeur d'économie politique à John Hopkins University, cherche à prouver qu'il y a plus de fantasme que de réalité à propos des ambitions chinoises sur des terres agricoles africaines. Son expertise sur le terrain dans plusieurs pays africains, du Mozambique à la Sierra Leone, montre qu'il s'agit plus modestement d'investissements clairsemés afférents à des cultures locales pour des marchés locaux. Tout au plus, Deborah Brautigam a-t-elle constaté que les entreprises chinoises en Afrique ont réussi à exporter quelques cultures de rente traditionnelles comme le caoutchouc et l'huile de palme.

Dès 1966, Fulbert Youlou, le premier président du Congo-Brazzaville, a dit que la Chine, « transformera en temps voulu l'ensemble du continent en un champ de riz gigantesque ». Jusqu'à présent cela ne s'est pas produit mais la formule reflète une perception commune que Pékin entretient des visées

impérialistes sur le territoire africain. Un débat tendu a, depuis, cours sur le supposé « accaparement des terres » par la Chine en vue du développement de l'agriculture en Afrique.

La première « légende rurale » que le livre de Deborah Brautigam démystifie est que les Chinois auraient acquis de vastes territoires en Afrique. Au sein de la République démocratique du Congo, mal administrée et pauvre, les médias ont rapporté que ZTE, une société chinoise de télécommunications, pour se diversifier, s'était emparée de 3 millions d'hectares d'une plantation d'huile de palme. En réalité, ces 3 millions se réduiraient à 200 hectares...

Le deuxième mythe largement répandu concerne l'« accaparement des terres » que préparerait le gouvernement chinois. Deborah Brautigam précise qu'« il n'y a pas une tentative organisée par la Chine d'appropriation des terres ». Ce point est toutefois controversé puisque, selon le Financial Times, le ministère chinois de l'Agriculture aurait proposé en 2008 de renforcer sa sécurité alimentaire en sécurisant les grandes exploitations à

l'étranger, notamment en Afrique.

Le troisième mythe laisse entendre que la Chine investit en Afrique pour nourrir sa population, ce que conteste Deborah Brautigam. Rien ne prouve que l'Afrique est spoliée à des fins d'exportation de ses denrées alimentaires vers la Chine. Pourquoi ? Parce que les frais généraux sont trop élevés et les rendements trop faibles pour que les investisseurs puissent tirer profit. A titre d'exemple, en 2010, le Bureau de développement du bassin du fleuve Zambèze a travaillé avec un groupe chinois qui lui avait demandé d'exploiter une concession de 50.000 hectares. Cependant, après avoir mené une étude de faisabilité, les investisseurs chinois ont décidé que cela revenait trop cher du fait de l'absence d'infrastructures et du manque d'eau dans la région du Zambèze.

Quatrième mythe : un nombre important de fermiers chinois coloniserait le continent africain. Le cas du Mozambique montre qu'il n'en est rien. De hauts responsables du ministère mozambicain de l'Agriculture ont approché les Chinois pour aider à moder-

niser le secteur agricole du pays. Les deux pays ne sont pas tombés d'accord, l'Afrique préférant garder la maîtrise de son développement qui passe par la valorisation de ses élites nationales et locales tout en facilitant des accords d'investissement avec les Chinois.

L'ouvrage de Deborah Brautigam a l'inconvénient de trop se focaliser sur l'agriculture. Si l'on souhaite mieux comprendre la relation sino-africaine il faut aussi mettre l'accent sur la coopération dans de nombreux autres secteurs : les mines, le pétrole, les infrastructures et la diplomatie. Pour conclure, il ressort une question de grande importance pour l'Afrique et qui a trait à sa capacité véritable de nourrir ses populations et aussi de récupérer des devises étrangères grâce à ses exportations. L'analyse de Deborah Brautigam ignore cet aspect et fait seulement valoir la réussite de la coopération entre l'Afrique et la Chine dans le domaine de l'agriculture. Toutefois, à l'instar des craintes exprimées en Europe et aux Etats-Unis vis-à-vis du continent africain, on peut ne pas partager cet optimisme.

Sonya Ciesnik